Magazine d'informations municipales

Millery RHONE

Numéro 54 / Janvier 2016

© Peinture : Jean-Pierre Nicolas

http://www.mairie-millery.fr

© Crédit photo : Agnès BUGNET

Entre 1964 et 1968, Jean Pierre Nicolas fait ses études à l'école des beaux arts de Lyon, dans la section « industries textiles » et obtient un diplôme de compositeur en soierie.
Il ne reprend la peinture qu'en 2004, à la retraite.

Il travaille à partir de photographies d'un même lieu, prises à des heures différentes, peint sur toile et utilise pour des raisons techniques la peinture acrylique dans son atelier de Millery.
Ses tableaux sont appréciés lors des expositions.

Avec son aimable autorisation nous vous proposons le tableau de la mairie de Millery peint en novembre 2008, il a nécessité environ 15 heures de travail !

© Peinture : Jean-Pierre NICOLAS

SOMMAIRE PAGE

3 **Vie Municipale :**
Édito
Étude de Centralité
Budget
Accessibiltité, Dispositif Participation Citoyenne, Travaux écoles,
Cimetière communal, Agriculture à Millery,
TNT, Grand Froid, La vie des agents, Restaurant scolaire,
Bibliothèque Municipale, Lire et faire lire,
État civil

17 **Vie Scolaire**
Projet Éducatif de Territoire (PEDT), Conseil municipal enfants,
Nouvelles Activités Périscolaires, École saint Vincent,
École élémentaire publique Mil'fleurs, École maternelle publique

24 **Vie intercommunale**
Entreprises Millery (Association d'entreprises ABCIS), Rapport d'activité du SITOM,
Programme Local de l'Habitat (PLH),
Centre aquatique intercommunal, Office de Tourisme

26 **Vie de nos seniors**
Retour sur deuxième édition Semaine Bleue, Repas ou colis de Noël.

27 **Vie associative**
Retour sur Téléthon, 8 décembre (Fêtes des lumières), Enfance, Social, Musique,
Culture, Sport, Classes, Initiatives locales, Paroisse, Quentinuons, Pompiers.

46 **Tribune Libre**
Agir ensemble pour Millery, POUR MILLERY, MILLERY AU RYTHME DE NOS VIES

47 **Agenda**

48 **Photos des classes en 5**

Ce bulletin a été élaboré sous la responsabilité de la commission information-communication.
Directeur de la publication : Madame le Maire, Françoise GAUQUELIN.
Comité de rédaction : Madame le Maire, Françoise GAUQUELIN, Céline ROTHÉA, Valérie AZNAR, Patrice BÉRARD, Monique BRET-VITOZ, Marc BROTTET, Mathilde BROTTET, Francis FIOT, Guillaume LÉVÊQUE, Mado POTDEVIN, Pierre Olivier VITTET et Agnès BUGNET.
Conception et mise en page : Service communication de la mairie.
Crédits photos : mairie de Millery, associations, école Mil'Fleurs, Office de Tourisme, CCVG, Francis FIOT, Jan DEBEUCKCLAERE, Agnès BUGNET, Hubert BERTHET, Sarah CAPLIER, Florence FAYOLLE et Isabelle DELORME
DÉCEMBRE 2015

Mot de Madame le Maire

Suite aux attentats sanglants commis à Paris et à Saint-Denis endeuillant la France toute entière, l'Association des Maires de France a organisé, le Mercredi 18 Novembre 2015, un rassemblement des maires de France pour témoigner solennellement de leur engagement aux valeurs de la République et montrer ainsi leur soutien aux familles endeuillées, aux blessés, aux forces de l'ordre et aux services de secours.

Dans le cadre de l'union nationale contre le terrorisme, cette réunion exceptionnelle d'une très grande solennité, solidarité et émotion a permis de réaffirmer le rôle essentiel de la commune et des maires, en tant que premier pilier de notre démocratie, qui œuvrent quotidiennement et au plus près des populations pour tisser les liens de solidarité et pour le bien vivre-ensemble. Et, le vivre ensemble, cela s'appelle la laïcité, laïcité qui trouve ses fondements dans la loi du 9 Décembre 1905, loi de compromis et d'équilibre.

Notre pays se caractérise aujourd'hui par une diversité culturelle plus grande que par le passé. C'est pourquoi, elle n'a jamais eu autant besoin de la laïcité, laïcité qui garantit à tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, de vivre ensemble dans la liberté de conscience, la liberté de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune, l'égalité des droits et des devoirs, la fraternité républicaine.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect des principes de liberté de conscience et d'égalité des droits.

Les évènements dramatiques de Janvier 2015 ont ravivé ce besoin de clarification plaçant les élus, et au premier rang desquels les maires, face à des interrogations voire des interpellations. C'est aux élus de proximité, de porter la laïcité qui est à la fois une condition du vivre-ensemble et un puissant facteur d'émancipation de l'être humain.

Car, si réaffirmer son attachement à la laïcité est indispensable en République, encore faut-il lui donner corps dans toute l'étendue des services du quotidien que nos communes offrent à leur population.

Respecter les droits de chacun mais aussi veiller à ce que chacun respecte ses obligations de citoyen, telle est la tâche noble et difficile d'un maire dans la gestion quotidienne de l'ensemble des services publics (notamment en direction de l'enfance, des jeunes mais aussi des adultes et des seniors…).

Noble, car les causes sont justes et universelles ; Difficile, car il faut quotidiennement combattre l'individualisme, l'égoïsme, l'intolérance.

Mais le maire et son équipe ne sont pas seuls dans ce combat, l'ensemble des acteurs de la vie publique, citoyens, acteurs associatifs poursuivent le même combat. C'est pourquoi, une bonne compréhension du principe de laïcité dans une démarche de confiance mutuelle est indispensable.

C'est dans cet esprit que je m'emploierai, entourée et aidée en cela non seulement par toute l'équipe municipale mais également par l'ensemble des agents municipaux, à construire cette année 2016 et œuvrer à concrétiser les nombreux projets qui vous sont présentés tout au long de ce bulletin.

C'est forts de cette confiance et de cette solidarité, que le conseil municipal et moi-même, nous vous présentons à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé et de fraternité avec une pensée particulière pour les personnes en difficulté face à la maladie, au sectarisme ou à l'indifférence.

Françoise GAUQUELIN

« Je sais que vous êtes passionnément attachés à la laïcité. La République, c'est une société où chacun a le droit de croire ou de ne pas croire, où l'État ne reconnaît aucun culte mais permet à chacun de pratiquer le sien de façon paisible. La laïcité, ce sont des règles de droit qui valent pour les services publics, les écoles, les lieux de culte, et qui protègent l'espace privé. La laïcité, c'est une République qui fait sa place à tous mais n'autorise rien qui puisse la menacer. C'est cette confiance dans nos principes communs, dans le projet et l'idéal que nous portons au-delà de nos différences, qui fait que nous sommes tous français et fiers d'être français. »

Extrait du discours de François Hollande devant les Maires de France le 18 Novembre 2015.

© Crédits photos : Isabelle DELORME

Étude de centralité

Aménagement du centre du village

Le travail engagé sur le cœur du village et sur les équipements publics avance et a permis à un certain nombre d'entre vous de participer aux premières phases de concertation.
Par ailleurs la vision des besoins relatifs à nos principaux équipements publics se précise.

Les premières concertations...

Les 10 et 14 octobre derniers se sont déroulés les « ateliers en marchant » prévus dans le cadre de la concertation. Organisés en deux temps, ces rencontres avec le cabinet d'urbanistes réalisant l'étude de centralité ont permis aux habitants d'échanger librement sur leurs attentes, leurs souhaits, leurs désirs.

Ces temps d'échanges sont très importants pour les études en cours dont l'échelle, contrairement aux réflexions très globales portées par le Plan Local d'Urbanisme, est tout à fait adaptée pour évoquer les conditions de la vie quotidienne.

Lors de la rencontre du **10 octobre 2015**, les attentes exprimées ont beaucoup concerné l'aménagement des espaces publics, en voilà quelques exemples :

- Valoriser les ruelles, les maisons basses et les porches,
- Sécuriser les enfants dans le site du parc Bourchanin et ses abords, site actuellement totalement ouvert,
- Rajouter du stationnement sur la place du marché pour l'instant monopolisé par les résidents,
- Rendre plus confortables les déplacements vélos et trottinettes,
- Améliorer le confort des PMR (Place à mobilité réduite),
- Résoudre le problème des poubelles envahissantes.

Lors de la rencontre du **14 octobre**, la valorisation de la vue sur le chevet de l'église a bien sûr été l'attente la plus exprimée, mais bien d'autres choses ont été évoquées :

- La création de lieux de rencontre adressés au plus grand nombre,
- L'aménagement d'un grand parc « sécurisé » par une clôture,
- L'offre de logements adaptés pour les personnes âgées,
- La gestion des conflits sur les voies à double sens,
- Le dégagement d'espace autour de l'église pour les usages de sociabilité lors de cérémonies,
- L'installation de plus de jeux d'enfants dans des espaces plus grands,
- La préservation et la multiplication de plus de cheminements piétons en cœur d'îlots,
- La valorisation de la place du marché et une meilleure gestion des ordures ménagères,
- Une plus grande présence du végétal,
- Une amélioration de la sortie de l'école primaire et de sa dépose minute,
- Une recherche de stationnement lors de cérémonies à l'église.
- La modération des vitesses de circulation des véhicules et une limitation de leur présence sur les espaces publics emblématiques.

Chiffres pour l'année 2015 des différentes autorisations traitées au service urbanisme

Déclaration préalable de travaux	88
Permis de construire	25
Permis de construire modificatif	11
Transfert de permis de construire	8
Permis de démolir	1
Demande de certificat d'urbanisme	90
Déclaration d'intention d'aliéner	63

© Crédits : Plan : Cabinet Études Actions - photos : Agnès BUGNET

Étude de centralité

L'ensemble de ces éléments vient enrichir le diagnostic des études, diagnostic qui sera restitué aux Millerots lors d'une réunion publique mi-janvier (voir agenda en fin de bulletin).
Ces témoignages apportent des éléments de référence importants pour l'élaboration des pistes de travail des étapes suivantes car ils restituent le vécu des habitants.
Les idées qui ont émergé lors de ces échanges ne pourront probablement pas toutes trouver une solution immédiate dans les projets d'aménagement qui seront proposés : elles sont parfois contradictoires et nécessitent de trouver des compromis. Mais toutes seront capitalisées pour de futures actions.

Des besoins qui se précisent pour les équipements de la commune...

L'estimation des besoins supplémentaires pour les 10 à 15 années à venir pour nos principaux équipements sont les suivants :

- École primaire : 10 classes, soit 2 classes de plus qu'aujourd'hui,
- École maternelle : 6 classes, soit 2 deux de plus qu'actuellement,
- Restaurant scolaire : il manquera environ 70 m²,
- MEJC : 100 m² supplémentaires sont nécessaires.

Il n'est pas prévu d'évolution immédiate pour les équipements qui remplissent leurs fonctions sans difficulté : bibliothèque, Espace Rencontre, salle polyvalente, ADMR et salle des fêtes, ce qui n'empêchera pas soit des travaux d'amélioration, soit d'anticiper d'éventuels besoins supplémentaires à travers l'instauration d'emplacements réservés.

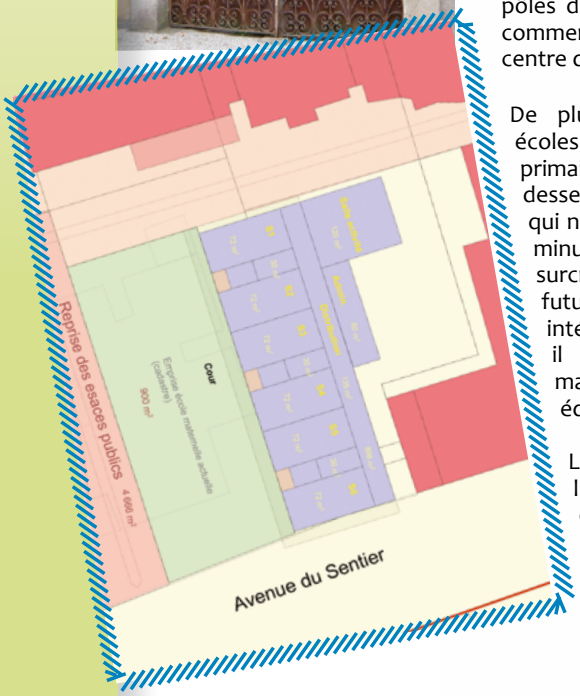

Au regard des premières réflexions, le regroupement des écoles maternelle et primaire sur le site de l'école primaire étendu au parc provisoire paraît inopportun.

En effet, la présence de deux écoles dans les deux polarités du centre de Millery et du restaurant scolaire près du parc Bourchanin n'est pas vécue comme une difficulté par les usagers de ces équipements.
Ces deux équipements sont plutôt appréciés comme des pôles d'animation positifs pour les commerces du Sentier et pour le centre du village.

De plus, le regroupement des écoles sur le site de l'école primaire pose la question de la desserte de l'école maternelle qui ne fonctionne pas en dépose minute. Il ne permettrait de surcroît aucune évolution future car il faudrait également intégrer le restaurant scolaire : il ne resterait aucune marge d'évolution pour cet équipement.

L'hypothèse du maintien de l'école maternelle avenue du Sentier, réhabilitée ou reconstruite, semble donc la solution présentant le plus d'intérêt, notamment en raison de sa proximité avec le parking de la salle polyvalente.

Ce constat a été partagé à l'unanimité par les élus présents lors de la présentation des études en commission municipale du 20 novembre 2015.

Ces éléments seront également présentés à la population lors de la réunion publique de janvier.

Date à retenir pour 2016 :

- **mercredi 20 janvier : prochaine réunion publique pour l'Étude de Centralité à 20h30 à la salle Ninon Vallin**

© Crédits : Plan : Cabinet Études Actions

Finances

Parlons budget …

D'où viennent nos recettes de fonctionnement ?

Impôt et taxes **69,3 %**
Dotations et subventions CAF **13,1 %**
Excédent antérieur **8,8 %**
Produits des services **7,3 %**
Autres **1,5 %**

Focus sur la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat :

Baisse de 323 000 € en 2013 à 177 000 € en 2017

Dépenses réelles de fonctionnement 2014 : 3 045 k€

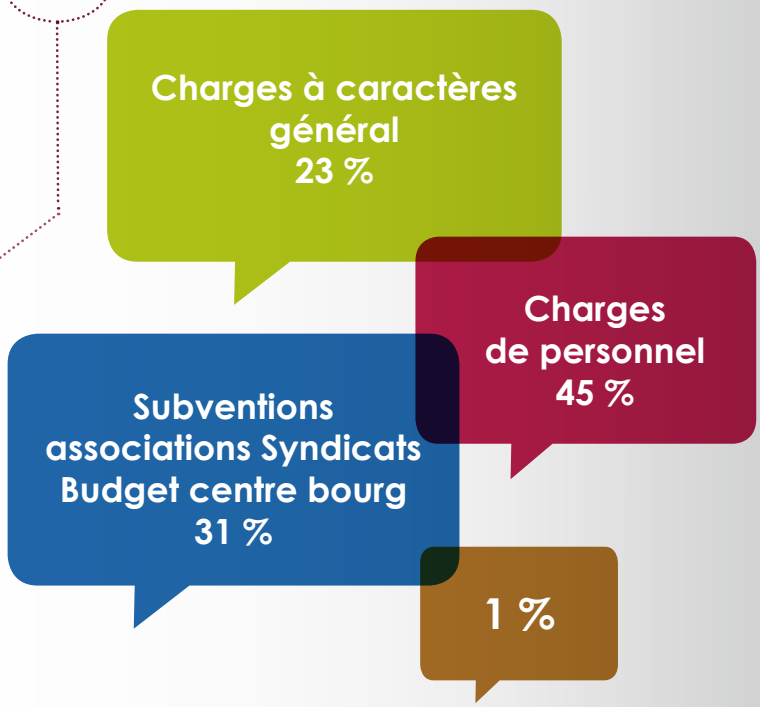

Où se trouve Millery pour les impôts par rapport aux autres communes de France de taille similaire ?

En € par habitant

Taxe d'habitation : 167 € pour une moyenne de 179 €

Taxe foncière : 143 € pour une moyenne de 217 €

Source : http://www.collectivites-locales.gouv.fr/ Chiffres 2014

Top 5 des subventions municipales :

Crèche associative de Millery « Millery Famille » : 124 650 €

Centre aéré MEJC : 53 520 €

Ecole St-Vincent (Loi Debré) : 50 051 €

Crèche associative de Charly « Les Tiloulous » : 16 067 €

Musique à Millery : 19 300 €

Total des subventions aux associations pour 2014 322 000 €

Finances

Parlons budget …

Dépenses réelles d'investissement 2014 : 1 206 k€

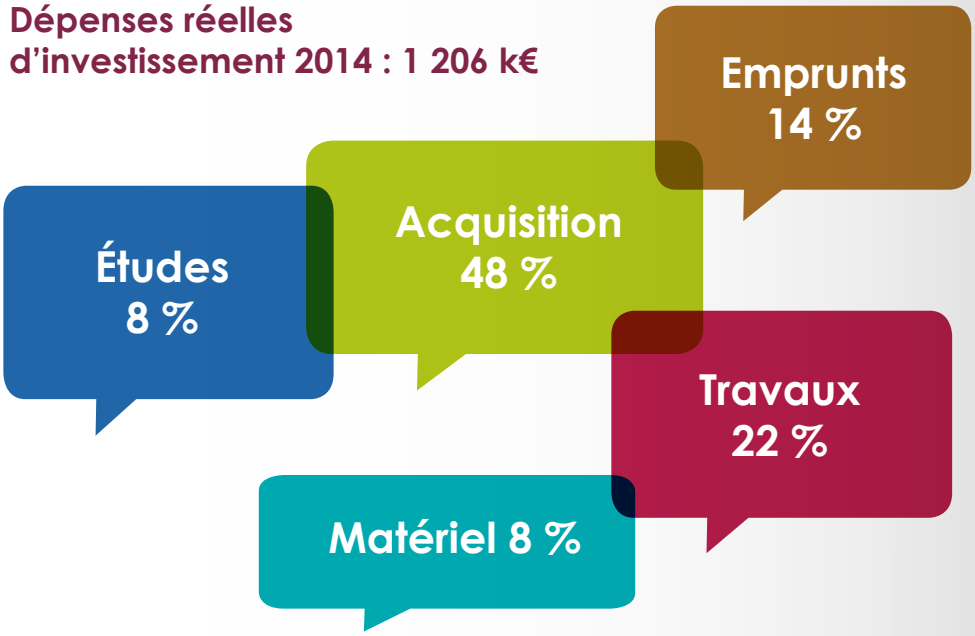

Principales études réalisées en 2015

Etude de centralité et de programmation
48 672 €

Architecte pour deux salles dans l'école élémentaire
39 696 €

Vidéo-protection
10 080 €

Principaux achats réalisés en 2015

Chaudière école élémentaire / Mairie 89 373 €
Véhicule pour la police municipale 11 595 €

Les gros travaux réalisés en 2015

Réfection mur du cimetière 30 942 €
Enfouissement des réseaux électriques 9 328 €

ADAP

L'accessibilité pour tous

L'Agenda D'Accessibilité Programmée : qu'est-ce que c'est ?

La loi du 11 février 2015 dite « Loi Handicap » place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes en situation de handicap. Elle impose notamment la mise en conformité de l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP) au **1er Janvier 2015.**

Pour répondre au retard pris par de nombreux maîtres d'ouvrages, exploitants ou encore propriétaires d'ERP dans la réalisation des travaux de mise en accessibilité, le gouvernement a mis en place un nouveau dispositif : **les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).**

Ce dispositif correspond à une planification des actions de mise en accessibilité des ERP sur une période qui varie en fonction de la situation : nombre d'ERP, capacités techniques et financières... Il est obligatoire et devait être déposé au plus tard le 27 septembre 2015 sous peine de sanction pénale financière.

L'Agenda d'Accessibilité de la Commune de Millery

La commune de Millery souhaite montrer sa volonté et son engagement dans une démarche de mise en accessibilité des ERP.

C'est pourquoi dès Mai 2015, la commune a fait réaliser par le Bureau d'étude ACCEO une étude sur l'accessibilité de son patrimoine bâti communal.

Celle-ci a permis, sur l'ensemble des 13 ERP communaux, de faire un état des lieux des non conformités et de proposer des solutions techniques chiffrées afin de les lever.

Cette étude a ainsi servi de base de travail à l'élaboration du planning des actions de mise en accessibilité.

Ces dernières ont été priorisées selon différents critères : leur impact sur l'accessibilité, leur importance, leur coût…

Ce qui a permis de planifier ces actions sur une période de 6 ans.

© Crédits photos : Isabelle DELORME

Le dispositif de Participation Citoyenne

La commune de Millery, en collaboration avec la brigade de gendarmerie d'Irigny, s'est lancée dans la mise en place du dispositif de « Participation Citoyenne » afin de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement.

Ce dispositif est basé sur une coordination et un partenariat entre les entités institutionnelles (Préfecture, mairie, justice), les acteurs de la sécurité (gendarmerie, police municipale) et la population concernée.

Mise en place dans les secteurs touchés par les cambriolages et les incivilités, cette démarche encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Parce qu'il renforce le contact et les échanges au sein du quartier, ce concept participe autant de la sécurité que du renforcement social entre les habitants.

Ainsi en combattant, l'individualisme, en développant l'entraide, le soutien aux personnes vulnérables, cette démarche est résolument citoyenne et génère des solidarités de voisinage.

Ce dispositif a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique qui s'est tenue le mercredi 4 novembre 2015.

Attention :

Les limites de l'implication de ce dispositif sont :

- **le respect des libertés individuelles,**
- **et, l'interdiction absolue d'avoir une initiative personnelle visant à se substituer aux missions des forces de l'ordre ou du maire.**

Travaux écoles

Le contexte

La population de notre commune ne cesse de croître, et particulièrement celle de ses enfants. Cet accroissement de la population impose toutefois de redimensionner certains équipements publics, et notamment l'école élémentaire.

En effet, depuis la rentrée 2013, un pré-fabriqué a été installé dans la cour de l'école afin de permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire, équipement qui coûte à la collectivité pas loin de 1000 € TTC par mois de location. La commune souhaite aujourd'hui offrir à ces élèves de meilleures conditions d'apprentissage en créant une extension de l'école actuelle.

L'idée du projet

Telle qu'elle est prévue, l'extension viendra en prolongement de l'existant, en respectant les volumétries et les gammes de couleurs utilisées sur le bâtiment actuel.
Outre la capacité d'accueil supplémentaire due à la création de deux salles, dont une serait dédiée aux activités périscolaires, le projet prévoit également d'améliorer le confort des enfants pour les récréations par temps de pluie et de fortes chaleurs en positionnant un préau entre le bâtiment existant et les nouvelles salles.
La forme des toits, originale, permettra aux futures salles ainsi qu'au préau de profiter au maximum de la lumière zénithale, plus agréable qu'une lumière artificielle.

Cette extension sera raccordée aux réseaux qui desservent le bâtiment actuel (chauffage, électricité,...). Les travaux de rénovation de la chaufferie de l'école primaire qui ont eu lieu ces derniers mois permettent en effet de se passer d'une installation supplémentaire.
En plus de l'extension, le projet intègre un second volet : la remise en état du bloc sanitaire existant. En effet, celui-ci ne répond ni aux normes d'accessibilité en vigueur, ni aux besoins croissants de l'école. Il est ainsi prévu de réhabiliter entièrement les sanitaires afin de répondre à ces deux enjeux au cours d'une même opération.

Le projet : où en est-on ?

L'architecte retenu par la commission pour concevoir le projet est le cabinet **2:am Architecture Mazet.**
Le travail a commencé courant septembre par une phase de diagnostic.
A l'heure actuelle, le cabinet est en train de développer un Avant-Projet.
Un premier rendu intermédiaire de l'avant-projet a été réalisé, ce qui permet déjà d'avoir une idée de la forme du bâtiment futur.
Les travaux débuteront au cours de l'été 2016.

© Crédits photos : plans architecte : cabinet **2:am Architecture Mazet**

Cimetière communal

L'espace disponible de l'ancien et du nouveau cimetière (monument aux Morts) s'amenuisant, il devient nécessaire d'engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Cette procédure, qui débutera courant 2016 et durera trois ans, ne peut se faire que sous certaines conditions :

- la concession doit avoir plus de 30 ans ;
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans ;
- l'envahissement par des plantes ou herbes, le non entretien, ou d'autres signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière, laissent supposer un état d'abandon.

Les familles concernées par cette reprise, dans la mesure où le titulaire ou ses ayants-droit sont connus, seront contactées individuellement, afin qu'elles puissent faire connaître leur volonté en temps et en heure.

Un affichage de toutes les concessions objets de ladite procédure de reprise, sera fait en mairie et à l'entrée de chacun des cimetières concernés.

Au bout de trois ans, il sera établi un constat définitif de l'état d'abandon et notification sera faite aux familles.

Les concessions redeviendront donc la propriété de la commune.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le service cimetière ou le secrétariat général.

© Crédits photos : Isabelle DELORME

De haut en bas : nouveau cimetière (monument aux Morts), cimetière columbarium et ancien cimétière.

Agriculture à Millery

Pendant des siècles, à Millery, les paysans et de nombreux métiers vivaient en symbiose de et pour l'agriculture, y compris les 3 boulangers qui chauffaient leur four avec des fagots de sarments (recyclage et circuit court, déjà) et le notaire qui veillait à la bonne transmission des biens.
Et chacun faisait son bout de jardin potager, même monsieur le curé.

La vigne fut la culture dominante jusqu'à la crise du phylloxera (un puceron américain qui ravageat le vignoble français), suivie par de maigres céréales (seigle).
Les terres trop gélives restaient en bois pour le chauffage ou en prairie. Il fallut survivre à la destruction du vignoble.

Se développa alors un élevage à prédominance de petits ruminants dont la race de la brebis de Millery.

Les murs de pierre reflètent un autre aspect de la ténacité de nos prédécesseurs qui chaque hiver dégageaient une maigre couche de terre pour casser la roche sous-jacente et empilaient ces blocs de pierre en murets encore visibles par endroits.

Millery changea une nouvelle fois il y a un siècle. Malgré la terrible saignée de la paysannerie française lors de la première guerre mondiale, se développa une arboriculture florissante qui connut son apogée dans les années 60-70.
Avec l'effondrement des cours, les fruits ont cédé leur première place, par ordre d'importance des surfaces cultivées, aux prairies et céréales, et à la vigne.

Alors que disparaissent les potagers familiaux, un maraîchage de proximité est en plein essor.
Notre communauté a ainsi accueilli l'an passé Véronique Zuber en maraîchage bio.

Millery compte 13 sièges d'exploitation, la plupart pratiquant la vente directe.
Un nouveau défi est à relever, lié à l'urbanisation mangeuse de terre arable et aux incivilités (vols, décharges sauvages, ...) mal vécues par les agriculteurs ayant la fierté du travail bien fait et véritables jardiniers de l'espace rural.

Souhaitons, pour le bien de tous, que l'agriculture millerote puisse relever ce défi comme elle le fit au cours des siècles.

Les agriculteurs de Millery.

© Crédits photos : Pascal JACQUET

Télévision et TNT

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toute la France métropolitaine passera à la TNT Haute Définition. Tous vos programmes seront diffusés avec une meilleure qualité d'image et de son.

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau.

Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer !

Achetez, sans attendre le 5 avril, un équipement compatible avec la norme MPEG-4.

Le 5 avril 2016,
la TNT passe
à la Haute Définition !

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD si vous voyez l'un des deux logos :

HD TV

TNT HD

arte HD

Grand Froid

Avant l'hiver :
pensez à faire vérifier vos installations de chauffage, à faire ramoner les cheminées.

Ne calfeutrez pas vos conduits d'aération.

En cas de risque de grand froid prolongé ou de neige :
- pensez à faire ou faire faire vos courses pour plusieurs jours
- pensez à vérifier que vous avez vos médicaments pour une durée suffisante

En cas de grands froids :
- restez chez vous le plus possible
- n'hésitez pas à solliciter quelqu'un pour qu'il fasse vos courses
- donnez régulièrement de vos nouvelles à quelqu'un de votre entourage
- chauffez votre maison pour que la température ne descende pas en dessous de 19°C
- mangez copieusement
- évitez de vous reposer trop près du chauffage

Si vous devez sortir :
- mettez des vêtements chauds et pensez à prendre des chaussures imperméables et antidérapantes
- munissez-vous d'un chapeau ou bonnet, de gants et d'une écharpe
- n'hésitez pas à solliciter quelqu'un pour vous accompagner
- prévenez quelqu'un si vous prévoyez de partir longtemps.

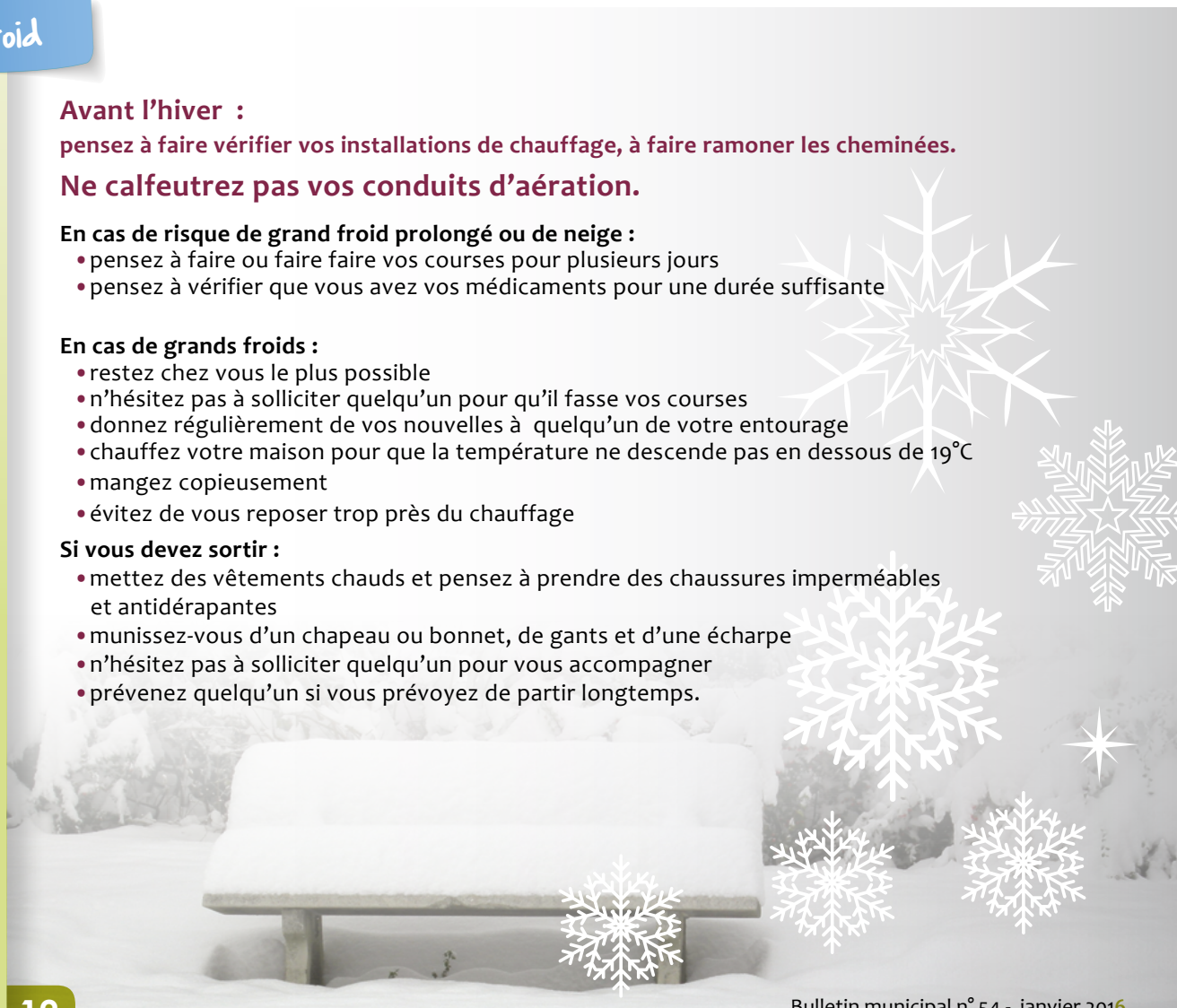

La vie des agents

Mme le Maire Françoise Gauquelin, Monsieur Marc Cliet, Maire Honoraire, des élus et représentants de la commission scolaire, Madame Marguerite Moulin, des amies et collègues de travail entouraient Madame Annick Marcou pour fêter son départ à la retraite, salle des platanes à Millery. Un beau moment d'amitié partagé et de bonne humeur !

Annick Marcou débuta sa vie professionnelle à 17 ans, elle travailla à la direction des impôts, puis dans un cabinet d'expertise, et s'arrêta quelques années pour s'occuper de ses deux enfants, Michael et Marilyne.

En 1986 elle quitte Oullins pour s'installer à Millery, et reprend le travail au restaurant scolaire en février 1989, avec 1h30 par jour, puis 2h... et en fin de carrière 19h30 par semaine.

Fidèle à son poste, elle s'investit pleinement dans son activité.

Appréciée pour sa discrétion, sa gentillesse, sa douceur et son sourire, elle termine ainsi une belle carrière au service des enfants !

Nous félicitons Madame Annick Marcou pour sa belle carrière dont 26 années en tant qu'agent municipal.

Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Départ en retraite d'Annick MARCOU

La nouvelle équipe d'animation

© Crédits photos : Agnès BUGNET et Sarah CAPLIER

Chargée de l'accompagnement des enfants sur les temps méridiens et le temps des NAP et le périscolaire, l'équipe des agents d'animation périscolaire compte 18 agents. Plusieurs d'entre eux ont rejoint le groupe à la rentrée de septembre.

Plusieurs remplaçants sont intervenus en 2015 dans les services administratif et technique et nous en profitons pour les remercier.

Les agents d'animation vous souhaitent une bonne année 2016 !

Restaurant scolaire

Cette année la pause méridienne est réduite. Les activités des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ne sont plus mises en place durant cette pause ; les enfants ayant plus besoin de moments de détente et de jeux libres que d'activités dirigées.

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont proposées désormais à 15h30, moment qui est plus propice à profiter des ateliers dans l'intérêt du bien-être des enfants.

La Société Coralys, en la personne de Lionel Serres, continue à nous présenter des repas confectionnés avec des produits de qualité et achetés chez des producteurs de proximité.

Des thèmes comme « Repas lyonnais, Galette des rois, zéro déchets, Semaine du goût, Repas sans graisse et bien d'autres » sont proposés au rythme d'une fois par mois, aux enfants qui adhèrent pleinement à ces nouvelles découvertes.

Un menu « Spécial de Noël » a été préparé en Commission Menu (en lien avec la MEJC) par un groupe d'enfants, et servi le vendredi 18 décembre 2015.

L'affichage des menus hebdomadaires est consultable au restaurant scolaire, aux portes des écoles ainsi que sur le site de la commune.

En raison du nombre de plus en plus important d'enfants inscrits (en moyenne 250) par jour, la décision a été prise de déplacer le restaurant scolaire des maternelles (voir article du dernier Mairie-Info) dans la salle des Platanes : moins de bruit, les agents sont au plus près des plus jeunes. Une cinquantaine d'enfants peuvent bénéficier de cette restauration plus adaptée à leur jeune âge.

Le repas est un moment de partage où les agents déjeunent toujours à la table des enfants jusqu'au moment du débarrassage qui se fait ensemble.

Deux services, pour une centaine d'enfants chacun, sont mis en place afin d'améliorer la qualité d'échanges et de diminuer le fond sonore dans le restaurant. Pendant que les enfants du premier service mangent les autres enfants sont pris en charge par des agents dans un temps plus ludique et de jeux libres. Les enfants dans l'ensemble apprécient ces moments de détente avant de reprendre le chemin de l'école.

Durant cette pause, ce ne sont pas moins de 24 agents qui encadrent nos chers bambins.

Un questionnaire est en ligne sur le site de la Mairie où les parents pourront donner leur avis sur les différents temps périscolaires. Nous vous invitons à nous faire des retours sur votre satisfaction et les éventuelles remarques.

Enfants au moment du repas

© Crédits photos : Florence FAYOLLE

Bibliothèque municipale

2015 /La bibliothèque un espace toujours aussi dynamique !

Près de 1000 adhérents actifs

- La tranche d'âge des 0 à 14 ans est la plus représentée : **49%** **des emprunteurs,** suivie de celle des adultes de plus de 25 ans : **45%**
- **190 nouveaux inscrits.**
- **15000 livres** au catalogue, dont 2000 BD, répartis à peu près équitablement entre le secteur adulte et le secteur ados-enfants ont généré **32700** prêts.
- **1500** nouveautés dans tous les domaines arrivent tout au long de l'année.
- **20** abonnements à des revues adultes, 18 à des revues enfants et ados, consultables sur place et empruntables.
- **14h hebdomadaires d'ouverture au public** réparties sur 4 jours.
- **4h d'accueil hebdomadaire en off** des enfants des écoles et des assistantes maternelles.
- 10 fauteuils confortables pour les adultes, autant de poufs colorés pour les enfants, plus un grand tapis.
- **2 bibliothécaires** disponibles pour vos recherches et suggestions.
- **7 fidèles et actives bénévoles.**
- **10 pimpantes quinquagénaires,** nos partenaires de « **Lire & Faire-Lire** » pour faire la lecture aux plus petits. **Voir Article ci-contre**
- **1 animation mensuelle** pour les petits.
  Attention : la prochaine est prévue le mercredi 27 janvier à 16h15, à la bibliothèque : Kamishibaï, « Kim la coccinelle » à partir de 3 ans.
- **1 manifestation culturelle annuelle, un samedi en octobre** avec petit déjeuner offert aux adhérents et l'après-midi, une lecture-spectacle en point d'orgue.
- 1000 idées en germe et quelques projets en cours, **(voir ci-dessous)** pour que ce lieu vous soit utile, accueillant, convivial, riche de toutes sortes de remèdes à l'isolement à la morosité, à la bêtise, et à l'ennui.

Rappel : durant les horaires d'ouverture au public, l'entrée est libre et gratuite sans obligation d'inscription. Horaires et modalités d'inscription sur : http://www.mairie-millery.fr/-Bibliotheque-.html

© Crédits photos : Isabelle GARMIER

Dates à retenir pour 2016 :

- **mercredi 27 janvier à 16h15**
  animation à la biblio pour les petits
- **5 au 20 Mars :**
  « Printemps des Poètes
- A partir de mi-janvier, le lundi, accompagnement personnalisé à internet.

  Renseignements et inscription au préalable à l'accueil de la bibliothèque dès le 4 janvier

2016/ Quoi de Neuf ?

Accompagnement à la pratique d'internet : les lundis de 16h30 à 18h30.

Un PC installé sur un bureau dans le coin tranquille des beaux-livres permet désormais aux adultes titulaires de la carte bibliothèque d'utiliser la connexion internet pour leurs recherches externes.

A partir de mi-janvier, ces utilisateurs potentiels pourront bénéficier sur inscription d'un accompagnement personnalisé à la « navigation ».

Une jeune recrue en mission de service civique pour aider à l'animation et à la valorisation de la bibliothèque.

1. La première de ses missions sera d'animer ce nouveau service d'accompagnement à la navigation sur internet.
2. De travailler à des animations à la bibliothèque autour du **« Printemps des Poètes » du 5 au 20 Mars 2016 et lors de la journée « Poésie » du 8 avril organisée par l'école Mil'fleurs**
3. De participer à la conception du **nouveau portail du site de la bibliothèque municipale** dans l'optique de la valorisation de son catalogue et de ses animations.
4. De venir en renfort des équipes de la bibliothèque, de la mairie et de « Lire & Faire Lire » pour animer les ateliers lecture et « écriture d'histoires » des **NAP.**

Une balade contée dans le village de Millery sera organisée le 21 mai 2016 en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée du Garon.

http://www.mairie-millery.fr/-Bibliotheque-.html

Bibliothèque municipale :
Espace Rencontre
avenue Jacques Némos

biblio.millery@wanadoo.fr
Contact bibliothèque :
Tél. : 04 78 46 12 34

Ouverture :
Lundi 16h 19h
mercredi 10h30 12h30
et 14h30 18h
vendredi 16h 19h
samedi 10h 12h30

Lire et faire Lire

Lire et Faire Lire est une association nationale dont l'objectif est de familiariser les enfants avec les livres, de leur donner l'envie de lire et de stimuler leur imaginaire.

Depuis la rentrée de septembre 2014 cette activité s'est développée dans notre village où une dizaine de bénévoles animent actuellement des ateliers ludiques dans le cadre des activités périscolaires de l'école maternelle publique et de l'école St Vincent, et à la crèche.
La limitation des groupes à 6 enfants maximum facilite l'écoute,
la découverte et les échanges.

Nous sommes en partenariat suivi avec la bibliothèque municipale : Isabelle Garmier (bibliothécaire) contribue à une bonne organisation de cette activité et avec sa collègue Laurence Chapert elle conseille les lectrices pour le choix des albums.
Nous participons aux journées à thèmes qu'elle organise au cours de l'année (contes de Noël, journées portes ouvertes).

Dans la continuité de ces temps de lecture, 3 bénévoles participent cette année aux ateliers d'écriture organisés à la bibliothèque dans le cadre des nouvelles activités périscolaires à destination des classes primaires.

Lire et faire Lire favorise la rencontre intergénérationnelle entre les enfants et les bénévoles qui sont des personnes de plus de 50 ans.

Ces bénévoles bénéficient d'un service de formation et d'un système de suivi pour les aider à accomplir au mieux leur mission.

Atelier d'écriture du lundi

Contacts : « Lire et faire lire »
Yvonne Debeuckelaere :
yvonnedbk@aol.fr
Bibliothèque Municipale de Millery
Tél. 04 78 46 12 34
biblio.millery@wanadoo.fr

Lecture dans le cadre de la journée porte ouverte à la bibliothèque, le 3 octobre 2015

A noter !

Vous aimez la lecture et le contact avec les enfants, venez nous rejoindre !

Nous vous accueillerons avec plaisir dans notre équipe, où règne une ambiance conviviale et où se sont tissés des liens amicaux.

© Crédits photos : Yvonne DEBEUCKELAERE

Services municipaux

- **Mairie**

Lundi : 10h - 12h, mardi : 8h30 - 12h et 15h - 16h,
mercredi : 10h - 12h, jeudi : 8h - 12h et 13h30 18h,
vendredi : 10h - 12h et 14h - 16h et samedi : 8h30 - 11h30

Tél. 04 78 46 18 48 / Fax : 04 78 46 26 00

contact@mairie-millery.fr / www.mairie-millery.fr

- **Service urbanisme :**
  permanences tous les matins, sauf le mercredi,
  aux heures d'ouvertures de la mairie ou par mail :
  urba2@mairie-millery.fr

- **Entretiens avec Madame le Maire et Mesdames et Messieurs les adjoints :** sur rendez-vous en mairie.

- **Bibliothèque municipale**

Lundi : 16h à 19h, mercredi : 10h30/12h30 et 14h30/18h,
vendredi : 16h/19h et samedi : 10h/12h30

Tél. 04 78 46 12 34

biblio.millery@wanadoo.fr / www.mairie-millery.fr

- **Restaurant scolaire**

Tél. 04 78 46 14 34

- **Périscolaire des maternelles**

Tél. 06 71 61 52 08

- **Périscolaire des primaires**

Tél. 06 37 54 27 90

- **Périscolaire du temps de midi**

Tél. 06 71 61 52 08

- **Police Municipale**

Tél. 06 61 66 18 50

- **Gendarmerie d'Irigny**

Tél. 04 78 50 30 33

Votre ville sur internet :
www.mairie-millery.fr

Les aides

- **Assistante sociale**

Maison du Rhône de Brignais - Tél : 04 78 05 16 41

- **ADMR**

Maison des services - rue Bourchanin.

Lundi et jeudi de 10h à 12h
Tél. 04 72 30 79 48 - admr@fede69.admr.org

- **Conciliateur de justice**

Mme Guillemain - Les 1er lundis du mois
Lieu de rencontre en mairie (salle vers la Poste)
Prendre rendez-vous en mairie, Tél. 04 78 46 18 48

- **Passerelle pour l'emploi**

Permanences mardi de 9h à 12h,
24 avenue du Sentier - 69390 Millery

Tél. 04 78 46 01 75 - passerelle.millery@wanadoo.fr

- **CCAS**

Mairie de Millery Tél. 04 78 46 18 48 / Fax 04 78 46 26 00

rh@mairie-millery.fr/ www.mairie-millery.fr

Recensement de la population

Chiffres 2015 :
Une population municipale de 3909 habitants.
Une population comptée à part (étudiants résidant dans une commune le temps de leurs études, personnes résidant dans une autre commune mais ayant une résidence sur la commune) de 75 habitants.
Soit une population totale de 3984 habitants.
Ces chiffres sont actualisés tous les ans par l'INSEE.

État civil

Naissances 2015

12/01	NORGELET SEVA Casey
26/01	BRUNET Lucien
27/01	TENAND-BOYADJIAN Emmy
29/01	VIDOVIC BERTHAUD Elena
03/02	GARCIA Charly
04/02	ROBERT Sacha
04/03	BROUTY SKUBICH Emma
06/03	LARDET Lalie
28/03	COLLOMB Léane
07/04	MICMACHER-MAVUEMBA Mélia
13/04	GRONDIN Andréa
16/04	TERRA Paul
17/04	DJEMAI Apolline
23/04	VILLOT Jérémie
04/05	OBRINGER Emma
07/05	VIVIEN Léa
08/05	PERRE Achille
17/05	BERLIOZ Paul
20/05	DARTOIS Livia
10/06	GARCIA Thaïs
18/06	PERRET Léandre
19/06	ANASTASI Milan
29/06	FANTON Milan
10/07	BELIL Mayar
13/07	ATTAR DEPOUILLY Ruben
17/07	PETIT Aaron
22/07	DESCOTES Mylan
05/08	COSTA Candice
07/08	JOSSERAND Anna
07/08	SBA Thomas
19/08	MARTIN Chloé
27/08	MARTIN DE LA FUENTE Tom
29/08	ROSIER Léo
13/09	BLONDOT Léane
27/09	COMTET Clovis
03/10	AGREGAN Rubén
03/10	LINARD Naël
05/10	MARTINEZ Thémis
26/10	LUCAS Victoria
10/11	NAYRAND Dario
10/11	NAYRAND Valentina
22/11	GUTTON Apolline
28/11	MARTIN Aaron
04/12	JORIS Capucine
06/12	OSETE Nolan
09/12	MORELLON Tess
09/12	CHOMAT Eva

Mariages 2015

31/01	BOUDIGNON Annie / MIGNOT Patrice
04/04	CHAPIGNAC Laétitia / GEOFFRAY Pascal
24/04	LY Thi Hoa / PHAM François
02/05	MORGANTINI Gwenaëlle / FORT Bernard
02/05	SACCUCCI Laure / ORDOQUY Arnaud
02/05	BILLOTET Carole / DEDINGER Jean
09/05	GRASSART Anne-Laure L'HERMITTE Yann
09/05	BOURELY Magali / FAGOT Cédric
16/05	DURAND Nelly / SIMONNET David
23/05	VIALLON Adeline / ZIANI Azzedine
26/05	MU Lisha / BERTHELIER Dominique
06/06	BELFIGLIO Marilyn / PACCARD Florian
20/06	BANACH Adeline / MICHEL Julien
20/06	VITTET Aurélie / HOUZE Pierrick
20/06	CONTAMIN Pascale / DENIS Cédric
27/06	THEVENARD Stéphane / RAMOS François
04/07	RICCHINI Chloé / GIRAUD Rudy
01/08	BENAITEAU Ludivine / HENRY Nicolas
01/08	THOMAS Sonia / COMTET Aurélien
08/08	CHAUVIN Marguerite/ LAISSY Vincent
05/09	PUTH Sophie / TIM Putheirith
05/09	FRANCON Virginie/ QUEREZ Bruno
05/09	CLERC Sophie / DA COSTA Sébastien
05/09	BESNARD Vanessa / THARAULT Nicolas
12/09	VIGNAL Morgane / GUIGUITANT Clément
19/09	BERNARD Juliette / BRUEL Mathieu
24/10	PAYS Gaëlle / KEAT Vanna
07/11	LAOUADI Karima / STEIN Jérôme

Décès 2014

28/12/2014 PRIEUR Claire, épouse COTTERET

Décès 2015

21/02	GRIZZER Ester, veuve SEGATTO
02/03	BONNEFOND Henri
07/03	LAMY Paul
09/03	BERGER Noëlle, veuve THIBAUDIER
13/03	MURAT Louis
23/03	TORTEL Claudius
02/05	CHARVOLIN Michel Marie
24/05	BAEZA Angèle
30/05	HAMON Guy
25/07	GUÉRIN Christine, épouse FRETIER
18/08	MARTINIÈRE Marie, veuve LAURENT
02/09	GARCIA Bernard
08/10	GAUDIN Thierry
31/10	PINGON Julien
25/11	GARREL Georgette, épouse PÉRARNAUD

ERRATUM :
Dans le bulletin de janvier 2015, il fallait lire pour 2014 :

31/01	POUX Fabienne Paulette Noëlle épouse CASTELLANO
26/04	AMAN Maria Adèle veuve GASSER

PEDT

Le **vendredi 13 Novembre**, le Projet Éducatif de Territoire de la commune de Millery a été signé au cours d'une cérémonie officielle réunissant autour de Madame Gauquelin, Maire de Millery, Monsieur Emmanuel Capdepont, directeur d'académie à la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, Monsieur Frédéric Fournet, directeur Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Monsieur Philippe Simonnot, directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

Etaient aussi présents, Monsieur Stéphane Bessières : inspecteur de circonscription de Givors et Madame Cécile Delanoé, responsable pôle jeunesse à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Tous ont souligné la qualité du projet de notre commune dont le cœur est le bien-être de l'enfant.

Madame Gauquelin a rappelé que le PEDT ne se réduit pas à un outil pour décliner l'organisation des temps périscolaires, mais que la signature de ce jour n'est qu'une étape d'un travail collectif et partenarial, où chacun, dans son rôle, au sein du comité de pilotage, dans son action éducative quotidienne, va continuer à construire le parcours des enfants.

C'est en pérennisant cette relation de confiance entre tous les partenaires, qu'on crée du lien, qu'on apprend à mieux se connaitre, à comprendre les contraintes de chacun, à travailler sereinement en plus étroite collaboration et avec bienveillance,…

Il est très important que l'esprit du PEDT s'inscrive dans la durée et se concrétise par de nouveaux projets construits en commun.

Puis elle a remercié chaleureusement toutes les personnes, élus, agents, enseignants, délégués de parents d'élèves, responsables d'associations, assistantes maternelles qui ont mis beaucoup d'énergie et de compétence pour l'aboutissement de ce projet.

© Crédits photos : Isabelle DELORME

Conseil municipal enfants

Article 29 / Convention internationale des droits de l'enfant

« …les Etats parties s'engagent à préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié… »

L'équipe municipale a souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME).

A l'image d'un Conseil Municipal d'adultes, les jeunes élus doivent réfléchir, discuter, décider puis mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population. Ils deviennent ainsi des acteurs de la vie du village, dans le cadre des principes des valeurs républicaines.

Le CME de Millery compte 12 conseillers enfants en respectant la parité garçon/fille et l'équilibre CM1/CM2. Le CME concerne tous les enfants domiciliés à Millery, scolarisés en CM1 ou CM2 à l'Ecole Mil'Fleurs (86% des enfants soit 10 élus) ou à l'école Saint Vincent (14% des enfants soit 2 élus).

Les élections ont eu lieu le 11 décembre et les 12 petits conseillers ont été installés dans leur nouvelle fonction au cours d'un Conseil présidé par Madame Gauquelin le 17 décembre 2015, en présence de leurs parents, de leurs enseignants et des conseillers adultes.

L'objectif éducatif pour les enfants est double :

- Permettre un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, qui passe par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, etc.)
- Favoriser la gestion de projets par les enfants eux-mêmes.

Les membres du CME formulent des avis et des propositions, soit à la demande des instances municipales, soit de leur propre initiative, et participent à des commissions de travail suivant 2 thématiques :

- Evènementiel/Sport, loisirs, culture
- Environnement/Cadre de vie/Sécurité et citoyenneté

Comme pour le Conseil Municipal des adultes, les enfants restituent leur travail en séance plénière présidée par Madame le Maire.

Les conseillers enfants seront aussi invités aux temps forts de la Commune et aux commémorations avec pour finalité la transmission et la compréhension de la mémoire collective.

© Crédits photos : Agnès BUGNET & Isabelle DELORME

Nouvelles Activités Périscolaires

Parents, donnez-nous votre avis sur les temps périscolaires !

Vous pouvez répondre à notre questionnaire en ligne à l'adresse suivante :

http://goo.gl/forms/EzhP5BtY2i

Les parents s'invitent aux NAP !

© Crédits photos : Florence FAYOLLE

École Saint-Vincent

Vous pouvez également consulter le site de la mairie, une rubrique est consacrée à notre école.
http://www.mairie-millery.fr/Ecole-privee-Saint-Vincent.html

Bienvenue à l'école privée Saint-Vincent !

L'école Saint-Vincent est une petite école qui permet un excellent climat d'apprentissage et de confiance pour l'enfant.

Notre objectif : favoriser son épanouissement intellectuel, physique et spirituel.
Notre volonté : accompagner chaque enfant comme une personne en devenir, en créant un climat de confiance et de bienveillance, avec l'enfant et sa famille, en lui permettant de grandir à son rythme avec ses spécificités, ses forces et ses faiblesses.
L'organisation de l'école nous permet d'assurer de la petite section au CM2 un suivi personnalisé de chaque enfant.

Notre projet pédagogique : Tous nos sens en éveil !

Tout au long de l'année, nos élèves découvriront ou redécouvriront un sens.
Durant la semaine du goût, nos élèves de maternelle sont allés visiter la boulangerie L'épi de Blé à Millery et ont fabriqué du pain. Aux prémices de l'automne, les GS-CP-CE ont sillonné les vergers et vignes de Millery. Les CM ont visité la cantine de Millery et ses coulisses !
Pour travailler le toucher, des ateliers d'expression corporelle seront animés par Ariane Echallier, comédienne habitant sur Millery.
Et ainsi, tout au long de l'année, différentes activités seront proposées aux enfants pour leur permettre de découvrir tous leurs sens : visite du Musée Confluence, spectacle interactif, apprentissages en classe en utilisant nos Tableaux Blancs interactifs...

Parlement des enfants

Notre classe de CM1-CM2 a été sélectionnée pour participer à la 21ème édition du parlement des enfants. Ils devront rédiger une proposition de loi sur le thème « Les enjeux du changement climatique pour notre société ». C'est un concours national, la meilleure proposition de loi sera retenue par le parlement et les élèves seront invités à l'Assemblée Nationale.

Action de solidarité pour l'association Handi'chiens

Parce qu'il est important pour l'équipe enseignante d'inculquer aux enfants l'esprit de solidarité et favoriser l'ouverture d'esprit, l'école soutient l'association Handi'Chiens.
Elle a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur.
Durant l'année, nous organiserons un bol de riz le Vendredi Saint et des ventes de gâteaux pour récolter des fonds et les reverser à l'Association Handi'Chiens.

Fête de l'école 2015 - Groupe des maternelles

École St-Vincent Classe des CE

Dates à retenir pour 2016 :

- **19 mars de 9h30 à 12h00**
  Portes ouvertes de l'école :
- **10 avril :** vide grenier
  (Ouvert à tous à l'École Saint-Vincent)
- **25 juin :** fête de l'école
  (Ouvert à tous à l'Ecole Saint-Vincent)

Mais encore...

Notre travail autour du corps, autant sur le plan physique qu'intellectuel, se poursuit.
Nous continuons à développer avec les élèves le goût de l'effort à travers le sport et en classe tout en valorisant chaque enfant.

Toujours plus de services !

Nous avons aussi à cœur d'offrir à nos familles des services de plus en plus larges : ouverture du périscolaire jusqu'à 18h30, accueil des enfants de maternelle le midi, propositions d'activités extra-scolaires (ateliers d'anglais, péri-basket).

Les inscriptions pour la rentrée 2016 sont ouvertes !

Portes ouvertes de l'école : samedi 19 mars de 9h30 à 12h00.

Nous vous attendons nombreux !

Contact : École Saint-Vincent
29 rue de la Tourtière - 69390 MILLERY
Madame BERTONNEAU, Directrice de l'école
Tél. 0478 46 13 96 -
Mail : estvincent.millery@free.fr
http://ecolestvincent.free.fr

Fête de l'école 2015 Groupe des CM

© Crédits photos : Pascal JACQUET

École élémentaire publique Mil' Fleurs

L'année 2014-2015 a été à nouveau l'occasion de placer les élèves de notre école au cœur des apprentissages.

PROJET D'ÉCOLE

Les élèves ont travaillé sur le thème de la santé en observant l'homme dans son environnement. Ils se sont donc interrogés sur les bienfaits et les dangers de la nature qui les environnent et se sont vite aperçus que l'homme doit rester vigilant pour préserver sa santé. Grâce à différentes interventions, ils ont compris l'importance de l'information et de la mise en place de règles à respecter. En parallèle, tous les élèves ont également pratiqué différentes activités sportives dont le ski de fond et les raquettes lors d'un séjour à Autrans où le soleil a été au rendez-vous toute la semaine. Ils ont beaucoup apprécié ce séjour au cours duquel ils ont également vécu des moments forts en collectivité.

PROJET CHORALES

Tous les élèves ont travaillé différents styles musicaux avec l'intervenante municipale de musique sur les thématiques de la santé et du sport. Des rencontres ont permis de valoriser leur travail. L'une d'elle a eu lieu en direction des personnes âgées de Millery, le 26 mars 2015, l'autre lors de la fête des enfants, le 20 juin 2015. A la fin de ce spectacle, tous les spectateurs ont pu reprendre le flash mob créé par les élèves.

AUTRES PROJETS

L'école labellisée éco école et refuge LPO a continué ses actions en direction de la préservation de la nature et de la protection des oiseaux. Carnaval a été fêté avec l'école maternelle sur le thème du cirque. A cette occasion, les parents ont pu voir une exposition sur le corps et le mouvement.

Classe de neige sous le soleil

Chorale avec les personnes âgées

CETTE ANNÉE

Nous repartons pour une nouvelle année avec la même équipe et deux nouveaux enseignants.

Me Serret CP, Me Gauffeny CP, Me Chatagnon CE1, Me Marsaud CE1/CE2, Me Armingol CE2, Me Astay/Mr Desperrier CE2/CM1, Me Garel CM1/CM2 et Me Cattet CM2.

Pour cette année 2015-2016, nous travaillons sur la nature et ses messages sensoriels permettant ainsi aux élèves d'allier connaissances et émotions et de créer poétiquement ou sous forme de toute autre trace artistique.

Date à retenir pour 2016 :

Les 227 élèves de l'école et l'équipe enseignante vous invitent, le 8 avril, à leur printemps des poètes, en lien avec le périscolaire, la MEJC, la bibliothèque municipale, l'association lire et faire lire et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2016.

Vous pouvez également consulter le site de la mairie, une rubrique est consacrée à notre école.
http://www.mairie-millery.fr/Ecole-elementaire-Mil-fleurs.html

On apprend à se servir du défibrillateur

Flashmob sur la santé créé par les élèves

Contact :
Madame Flore LANDY,
directrice de l'école
Tél. 04 78 46 31 11
Mail : ce.0692777u@ac-lyon.fr

© Crédits photos : école Mil'Fleurs

École maternelle publique

École Maternelle du Sentier

Vous pouvez également consulter le site de la mairie, une rubrique est consacrée à notre école.
http://www.mairie-millery.fr/Ecole-maternelle-du-sentier.html

A tire d'ailes, les élèves s'envolent vers l'école maternelle…

Cette année ce sont 130 élèves qui, à la rentrée, ont franchi les portes de l'école maternelle publique de Millery. Répartis entre 4 classes avec une équipe éducative enseignante, ATSEM et EVS inchangée. Seule Marion Pages a rejoint l'équipe enseignante.

Suite au travail réalisé en concertation lors du comité de pilotage, de nouveaux horaires ont été mis en place par la municipalité en afin de répondre au mieux aux besoins de nos jeunes enfants : un retour à une matinée d'une durée de trois heures et une pause méridienne réduite à son minimum afin de pouvoir coucher les plus petits au plus tôt.
Cette année, nous continuons notre projet d'école avec toujours pour but la réussite de tous nos élèves.

Notre chorale fonctionne toujours les jeudis matins et cette année, nous travaillons des chansons sur le thème des oiseaux. En effet, en partenariat avec le SMIRIL, nos élèves vont pouvoir bénéficier de sorties sur les bords du Rhône et d'interventions de la LPO. Ainsi nos élèves vont non seulement apprendre à connaître les oiseaux mais également fabriquer des mangeoires et nichoirs installés ensuite durant l'hiver dans la cour de l'école.

Plantations surprises

Au printemps dernier, dans le cadre de notre projet d'école les élèves avaient réalisé diverses plantations : potager, fleurs, cadeau surprise dans certaines classes.
La fin de l'année scolaire avait vu l'aboutissement de notre projet cirque avec la présentation de notre spectacle devant des parents d'élèves émus et enthousiastes.
Dans le cadre des journées du poney à l'école, nos élèves ont pu s'initier le temps d'une demi-journée au plaisir de l'équitation à la poneyterie de Millery. Une belle expérience pour tous et de chauds souvenirs...
Au printemps dernier, nos élèves s'étaient rendus sur les bords du Rhône afin de créer des œuvres à partir d'éléments naturels. Ils avaient alors rencontré Cécile, une conteuse, qui avait su les passionner à l'aide de Fripouille sa grenouille. De ce fait, en cette fin d'année civile, un spectacle de contes créé par Cécile a eu lieu le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes prêtée pour l'occasion par la municipalité. Ce projet est entièrement financé par l'association des parents d'élèves « L'école Vivante ».

Cécile, conteuse et son amie Fripouille la grenouille

Le Père Noël quant à lui, est descendu de son traîneau avec sa hotte remplie de jeux pour les classes le vendredi 18 décembre. Pour le remercier de sa visite, les enfants lui ont présentés des chants de Noël, comptines.

Toute l'équipe présente d'ores et déjà à tous ses élèves ainsi qu'aux parents de ces derniers ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui, nous l'espérons, sera remplie d'expériences enrichissantes pour chacun de nos « petits bouts » ! ...

Pour toute demande éventuelle, merci de nous contacter au 04 78 46 31 06 ou par courriel à l'adresse suivante : ce.0692778v@ac-lyon.fr.

Spectacle de fin d'année sur le thème du cirque

Une des réalisations composée d'éléments naturels.

Pour toute demande de renseignements, pour visiter l'école avant une inscription, ... merci de nous contacter

Directrice de l'école : Mme DORNBERGER
Tél. 04 78 46 31 06
Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations.

© Crédits photos : école matrenelle publique

Entreprises

L'Association d'entreprises ABCIS a pour ambition de créer du lien entre les entrepreneurs des communes de Millery, Montagny, Vourles et Brignais ; l'objectif est de faire connaitre les savoir-faire du territoire et ainsi favoriser les échanges entre entreprises locales.

ABCIS est un partenaire reconnu par les collectivités locales et en particulier par la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) qui a la compétence économique.

De plus l'ABCIS fait partie de la fédération SOLEN ce qui ouvre les possibilités de contact à plus de 1 000 contacts professionnels du Sud Ouest Lyonnais.

Pour faciliter ces liens l'ABCIS organise tous les mois, dans une ambiance conviviale et décontractée, une visite chez un de ses adhérents.

Pour exemple, les dernières réunions de l'ABCIS ont eu lieu à BRIGNAIS chez Abistand, à VOURLES chez MyNameisOO, et à MONTAGNY chez IMECA, filiale de MICHELIN.

Depuis fin septembre l'ABCIS soutient les Petits Déjeuners en Terre Inconnue, organisés à l'initiative de 2 membres de l'ABCIS : Stéphane et Stéphane. Sur un concept original, ils nous proposent de découvrir des métiers, des femmes et des hommes de notre territoire autour d'un café et d'un croissant.

© Crédits photos : CCVG

« 30 ans de l'Abcis - Questions pour un patron, le 21 avril 2015 »

Début 2016, nous souhaitons organiser une réunion chez un entrepreneur de la ZI des AYATS ; nous faisons appel aux volontaires afin de lancer une nouvelle dynamique sur MILLERY.

Pour en savoir plus et pour adhérer à notre association vous pouvez contacter notre relais sur MILLERY, Stéphane VIOLY Sté AQUACIEL/VIABILO ou Sandra BAUDIN à notre permanence : contact@federationsolen.com et retrouver toutes nos infos sur www.federationsolen.fr

Date à retenir pour 2016 :

Enfin, dans la lignée de la soirée « Questions pour un patron », l'ABCIS organisera le 22 mars, dans la salle des fêtes de MILLERY une soirée conviviale afin de réunir les entrepreneurs du territoire ; retenez d'ores et déjà votre soirée !

http://www.mairie-millery.fr/Association-d-entreprises-locales.html

Rapport d'activité du SITOM

Les domaines de compétence du SITOM Sud Rhône sont :

- Collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR)
- Collecte et tri des déchets ménagers recyclables (papier, emballages ménagers en plastiques, cartonnés, en acier, en aluminium, en verre)
- Gestion de 8 déchetteries

sur un territoire de 28 250 hectares soit 28 communes regroupées en 3 communautés de communes, 8 déchetteries et 82 018 habitants (source INSEE 2014)

Le rapport d'activité du SITOM pour l'année 2014 montre une légère augmentation du tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles 191.17 kg/hab (187.40 kg/hab en 2013), une collecte sélective stable 83.65 kg/hab (84.65 kg/hab en 2013) et une augmentation globale des tonnages en déchetteries 240.02 kg/hab (231.13 kg/hab en 2013).

Nouveau sur les déchetteries en 2014 et 2015 :

- Mise en place de la collecte et du recyclage des meubles sur 2 déchetteries (dont Chaponost sur la CCVG et bientôt Brignais) avec une valorisation à 82 % des meubles déposés.

Ce programme sera étendu et à toutes les déchetteries du SITOM d'ici fin 2018

- Mise en place de la collecte et du recyclage des pneus de véhicules légers qui seront utilisés pour construire des murs anti-avalanches, des terrains de foot synthétiques, des aires de jeux amortissantes pour enfants… à Brignais pour la CCVG.

Une gestion rigoureuse du SITOM permet un contrôle des coûts : la participation financière des collectivités membres (CCPO, CCVG, COPAMO) est identique depuis 8 ans.

Cependant, nous pourrions encore mieux faire. En effet, grâce à l'étude de la composition de nos ordures ménagères, nous pouvons dire aujourd'hui que 50 % de ces 15 000 tonnes de déchets qui sont incinérées dont un tonnage important de verre, de papier… sont recyclables.

Au total ce sont 7 000 tonnes qui sont brulées à tort alors que l'on pourrait les recycler. C'est vraiment dommage car le verre et l'acier sont des emballages qui se recyclent à l'infini sans perte de matière. Notre facture annuelle d'incinération pour le territoire du SITOM s'élève à 1 600 000 euros. De ce fait, nous brûlons 800 000 euros de déchets, qui seraient pourtant valorisables C'est un manque à gagner conséquent car nous ne pouvons pas non plus compter sur les recettes supplémentaires qu'engendreraient la vente de ces matériaux recyclés et le soutien des éco-organismes. Cela représente environ 1 600 000 € de manque à gagner soit au total 2 400 000 € « perdus » sur l'ensemble du territoire géré par le SITOM.

Alors, engagez-vous à trier vos déchets !

- Déposez toutes Les bouteilles, pots et flacons en VERRE DANS LE SILO VERT disposé sur le domaine public
- Déposez toutes les canettes, bombes et boites en métal, les bouteilles et flacons en plastiques, les cartonnettes, les briques alimentaires, tous les papiers dans le BAC JAUNE
- Compostez toutes les épluchures, fanes de légumes dans votre jardin

La déchetterie de Brignais est à la disposition des ménages pour déposer les déchets verts, les gravats, les meubles, les pneus, les pots de peintures usagés… Retrouvez les horaires d'hiver des déchetteries de Brignais et Chaponost sur le calendrier joint au bulletin municipal.

A noter :

Le silo pour le verre de la rue des Geltines a été déplacé route de Flignon. Un nouveau silo pour le verre a été mis en place au stade.

http://www.mairie-millery.fr/Info-du-mois.html

© Crédits photos : Fotolia

Programme Local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui a permis notamment le financement de 400 logements sociaux et le soutien à la primo-accession de plus de 120 ménages sur les 5 communes de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, arrive à son terme fin 2015.

Afin d'assurer la continuité de sa politique de l'habitat, et de s'investir au plus près des besoins de tous ses habitants, la CCVG s'est engagée dans l'élaboration de son second programme qui couvrira la période 2016-2022.

Un PLH pour quoi faire ?

Le PLH permet de fixer la stratégie de la CCVG en matière d'habitat, et d'accompagner la production d'une offre diversifiée de logements sur 6 années. Sur le précédent PLH, ce sont près de 600 000 € par an en moyenne qui ont été affectés à ce développement.

Comment se structure un PLH ?

Le PLH impacte directement les documents d'urbanisme locaux et se décompose en 3 parties :

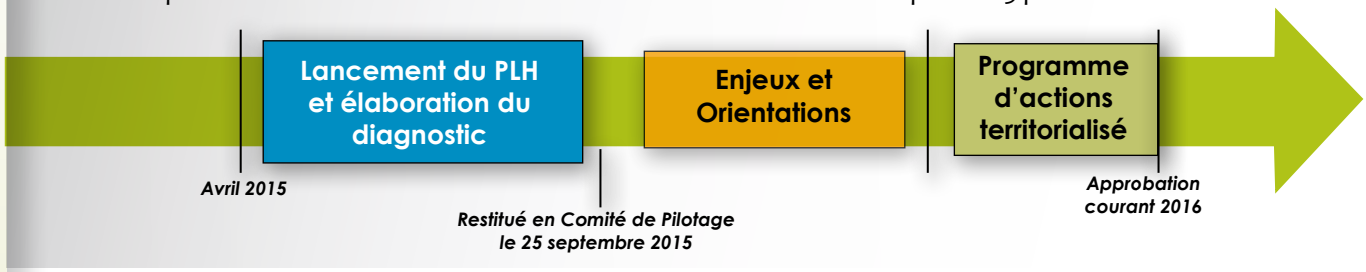

Comment se structure un PLH ?

Le diagnostic a été présenté, fin septembre, aux communes et aux différents acteurs concernés lors du comité de pilotage mis en place pour le suivi du PLH.

Ce diagnostic a fait ressortir les éléments dynamiques et porteurs de notre territoire et a fait émerger les points qui devront guider les orientations et le programme d'actions.

Quels sont les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces de notre territoire :

Où en est le PLH ?

Quelques rappels sur les obligations en matière de production de logements sociaux :

La commune de Millery est soumise à l'article 55 de la loi SRU (Solidarité, Renouvellement Urbain) et à ce titre, doit répondre à l'obligation d'avoir en 2025, 25 % de son parc de résidence principale en logement locatif social. Actuellement, 5 % des logements de la commune sont conventionnés pour le logement social.

Compte tenu de notre carence, nous payons une taxe annuelle de 53 000 euros, taxe qui est revue chaque année en fonction de notre effort de production de logements.

Le PLH nous permet de moduler et de mutualiser entre les 5 communes et par période triennale, le nombre de logements que nous avons à produire, pour compenser progressivement ce besoin.

© Crédits : Eohs/Adéquation/ASEA - PLH de la CCVG - Comité de Pilotage du 25-09-2015

Centre aquatique intercommunal

Visites de chantier pour les CM1

367 enfants des classes de CM1 des écoles publiques et privées des 5 communes de la CCVG ont pu découvrir le futur centre aquatique intercommunal à l'occasion de visites de chantier organisées les 26 et 27 novembre 2015.

Pendant deux jours, des cars affrétés par la Communauté de Communes de la Vallée du Garon ont fait la navette entre les différentes écoles des 5 communes (Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles) et le site de Rochilly, à Brignais, où le futur équipement sportif et de loisirs ouvrira ses portes à l'été 2016.

Munis de leurs casques et gilets de sécurité, encadrés par leurs enseignants, les enfants ont été accueillis par les équipes techniques de la CCVG et guidés dans leur visite par Guy Boisserin, vice-président en charge du patrimoine et des bâtiments communautaires.

« Même s'il n'a pas été facile de mettre en place ces visites en raisons des contraintes logistiques, de sécurité et d'organisation du chantier, le président Imbert et les élus communautaires tenaient vraiment à ce que cette opération puisse avoir lieu.

Cette génération d'enfants, actuellement en classe de CM1, comptera parmi les premiers utilisateurs scolaires de l'équipement à la rentrée prochaine. Les 5 communes, sous l'égide de la CCVG, investissent 15 millions d'euros dans cette construction, avec pour objectif premier que nos jeunes puissent apprendre à nager.

Pour le symbole, pour ses vertus pédagogiques, nous sommes satisfaits de la réussite de ces visites et de la présence des tous ces enfants », apprécie Guy Boisserin.

Sur le site de Rochilly, les enfants ont pu prendre la mesure de l'imposant édifice (3 800 m2 de bâti sur 2 niveaux) qui s'intègre harmonieusement au relief naturel du parc arboré de 4 hectares.

A l'intérieur de ce géant de bois, de verre et de béton, la vue plongeante sur la halle accueillant les 3 bassins a impressionné les jeunes visiteurs.

Profondeur des bassins, circuit de l'eau, aménagement des espaces verts extérieurs, présence de plongeoirs, prix de l'entrée... Visiblement intéressés, les enfants n'ont pas retenu leur flot de questions.

Le point sur l'avancée des travaux

Avec l'achèvement de la pose des huisseries (fenêtres), l'ensemble du bâtiment sera « hors d'eau » et « hors d'air » mi-décembre.

A l'intérieur du bâtiment, les équipes de chantier sont à pied d'oeuvre : installation de la chaufferie, des systèmes de traitement de l'eau, de traitement de l'air, aménagement des locaux d'exploitation et d'administration...

La pose du carrelage est lancée. Le « bloc vestiaire groupes » achevé, elle démarre dans le « bloc vestiaire visiteurs ».

Le tour des bassins ludique et d'apprentissage ainsi que des plages intérieures suivra.

La réalisation de la cuve en inox du bassin sportif est également bien engagée.

A l'extérieur, début 2016, les façades de l'édifice seront habillées de bardages en bois et matériaux synthétiques (bétons, résines).

Les opérations de terrassement aux abords du bâtiment permettront la réalisation des voies d'accès puis des parkings à la fin du 1er trimestre.

Enfin, la requalification des voiries d'accès au site de Rochilly (Chemin de la Lande, Rue du Douanier Rousseau) sera lancée dès janvier. Au programme : enfouissement des réseaux secs aériens, renouvellement du mobilier urbain d'éclairage public, élargissement-alignement de voirie et création d'une voie douce de cheminement.

http://www.mairie-millery.fr/Nouveau-Centre-aquatique.html

© Crédits photos : CCVG et école publique Mil'Fleurs Millery

Office de Tourisme

NOUVEAU :
Itinéraire de balade à la découverte du patrimoine Millerot

L'Office de Tourisme a créé, avec l'aide de Patrimoine et Traditions, une balade d'environ 45 minutes dans Millery afin de vous faire découvrir son histoire et son patrimoine.

Ce feuillet est mis gratuitement à votre disposition à l'Office de Tourisme.
Il peut également être téléchargé sur notre site internet.
Sur le même principe existent également un circuit patrimoine sur Brignais, Montagny et Vourles.

L'Office de Toursime vous accueille !

Les bénévoles de l'Office de Tourisme vous accueillent à Millery le samedi de 10h à 12h sur la mezzanine de l'Espace Rencontre.

L'occasion de trouver des idées de sorties et balades.
Selon vos disponibilités, vous pouvez également vous rendre au Bureau d'information de Brignais, de Chaponost ou de Montagny.

Les horaires sont sur notre site :
www.valleedugarontourisme.fr

Office de Tourisme de la Vallée du Garon
Tél à Millery : Tél. 04 78 46 42 70 (uniquement le samedi matin)
Tél du siège : 04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr
www.valleedugarontourisme.fr

Dates à retenir pour 2016 :

Rendez-vous Découvertes :

- **Balade sur les sentiers viticoles et dégustation**
  Balade commentée d'1h30 accompagnée par un viticulteur qui vous fera découvrir son métier dans les vignobles des Coteaux du Lyonnais.
  En fin de balade, dégustation au caveau de jus de fruits et de vins.
  Dates :
  - **28 mai et 25 juin à 14h**
  - **27 août à 9h30**

- **Atelier Emaillage et cuisson en Raku**
  en partenariat avec Estelle Thareau
  Dates :
  - **3 juin et 24 juin à 9h30**

- **Balade contée**
  en partenariat avec la bibliothèque
  Date :
  - **21 mai à 10h30**

Le lieu exact du rendez-vous vous sera donné à l'inscription.
Inscription indispensable à l'Office de Tourisme au 04 78 45 09 52

Réservation obligatoire, au plus tard la veille au matin.

http://www.mairie-millery.fr/Office-de-tourisme.html

© Crédits photos : Office de Tourisme de la Vallée du Garon

Retour sur la 2e édition Semaine Bleue nationale

LA SEMAINE BLEUE

En octobre 2015, Millery participait pour la deuxième fois à la semaine bleue.

Cette année, le programme s'est étoffé et des animations variées ont été proposées par le CCAS et les associations : spectacle de chansons, repas bleu, ateliers créatifs, conférences, danse, marche, atelier cuisine, jeux...

Des activités en partenariat avec la ville de Charly ont été mises en place et notamment une séance de cinéma fort appréciée au théâtre Melchior de Charly.

Il est envisagé de renouveler la collaboration avec la commune de Charly pour 2016.

Les séniors ont répondu présents à la majorité des ateliers.

Les moments d'échange avec les enfants du périscolaire pourront être à nouveau proposés en dehors de la Semaine Bleue courant 2016.

http://www.mairie-millery.fr/Semaine-Bleue.html

La municipalité et les membres du CCAS remercient vivement les associations et bénévoles qui se sont investis pour que cette 2e édition de la Semaine Bleue à Millery soit un succès.

Par ailleurs, un stage de remise à niveau du code de la route pour les conducteurs retraités, animé par l'association AGIRabcd a permis à une vingtaine de personnes de remettre à jour leurs connaissances et ainsi d'être plus à l'aise au volant.

Si vous êtes intéressés par ce stage, vous pouvez vous faire connaitre en mairie ; une 2e session peut être envisagée fin 2016.

Dates à retenir pour 2016 :

Les repas bleus continuent d'être programmés tout au long de l'année. Les retraités sont invités à venir participer aux prochains repas qui auront lieu à la salle des fêtes :

- le jeudi 3 mars 2016
- le mercredi 27 avril 2016
- le jeudi 16 juin 2016

Autre moment festif, le traditionnel repas des aînés a lieu le dimanche 17 janvier à 12h à la salle des fêtes.

Un excellent menu et plusieurs surprises attendent les 150 invités.

Un colis de Noël ou un repas

Remise du colis de Noël à Mme et M. Martin

En novembre, les aînés du village ont reçu un courrier leur demandant de choisir entre la participation au repas des aînés ou le portage d'un colis gourmands à domicile.

La distribution des colis gourmands au domicile des aînés a été effectuée en décembre par les conseillers municipaux et certains membres du CCAS. Ce fut l'occasion de partager des moments conviviaux avec les séniors.

La commission Solidarité et Affaires Sociales

© Crédits photos : Agnès BUGNET, Malorie MEYSSIN & Isabelle DELORME

TÉLÉTHON !

Pour la seconde année, les responsables de la commission des fêtes, Mr Marc Brottet et de la commission vie associative Mme Valérie Aznar ont soutenu le Téléthon dans notre commune.

Les comédiens de « Forez en Scène » ont enchanté la salle vendredi soir. Samedi matin la marche organisée par les J3 a mis en appétit les nombreux convives pour un délicieux repas savoyard concocté et servi par les élèves du lycée hôtelier de la Vidaude.

Un après-midi haut en couleur : sketchs, démonstration de capoeira, modern'jazz, reconstitutions historiques, art martial, et chants... mais aussi pêche à la ligne, balade en poney, jeux en bois... et une « techno parade » pour les trottinettes et rollers sur la place du Bouton !

Un grand merci à tous les bénévoles, aux commerçants, aux viticulteurs, aux associations pour leur intervention, et particulièrement à « Millery Demain », riche en propositions et efficace pour l'aide et l'organisation, Thaleïa & Quentinuons pour la pêche à la ligne, Sylvain Monin pour la sono, Didier Solari pour son punch et sa bonne humeur et Mr Cailloux pour ses 300 choux ! ...

Merci aussi à nos sponsors : café Folliet, Grand Frais, Crédit Mutuel et nos plus vives félicitations aux élèves de la Vidaude et à leurs professeurs !

Cuisine et théâtre ont été appréciés par tous.

Une réussite pour ce téléthon 2015, avec une collecte de 2670 € pour l'Association Française contre les Myopathies, et une belle façon de partager, avec toutes nos différences, des valeurs de citoyenneté et solidarité !

8 décembre !

Une équipe dynamique et efficace a préparé du vin chaud, des crêpes, et des marrons grillés.
« La Barquette de Givors » a créé une bonne ambiance musicale, le temps était clément, les habitants sont venus nombreux pour apprécier ce moment convivial.

© Crédits photos : Agnès BUGNET & Francis FIOT

Millery Familles (multi-accueil)

Contact : Florence MORI, Directrice
Tél. 04 78 46 42 69
lesmarmousets69@free.fr
Contact association : Claire BRUN
Courriel : milleryfamilles@wanadoo.fr

C'est une équipe professionnelle de neuf personnes qui est composée d'une infirmière diplômée d'état, d'une éducatrice de jeunes enfants de trois auxiliaires puéricultrices, trois assistantes d'animation titulaire du CAP petite enfance et d'un agent polyvalent qui assure la sécurité, le bien-être et l'éveil des enfants.

La crèche est ouverte 5 jours par semaine du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

© Crédit photo : Millery Familles

La structure est ouverte à toutes les familles, des communes de Millery et Charly dont les enfants sont âgés de 3 mois à 4 ans, en accueil régulier à temps plein ou temps partiel, en occasionnel ou en cas d'urgence. Cette année, c'est encore près de 50 familles qui profitent du multi-accueil les Marmousets sur les 24 places journalières. De nombreuses activités sont mises en place par l'équipe.
Pour cette saison 2015/2016 l'équipe les marmousets a choisi pour thème « les régions au fil de l'eau ».
A l'automne 2015, c'est la Bretagne qui a été mis à l'honneur. Nos petits bouts de chou ont pu découvrir cette région par le biais de divers atelier comme le dessin, les gommettes, les chansons, la cuisine ainsi que des comptines.
Ensuite les enfants, partiront à la découverte des ALPES pour passer cet hiver puis le Sud-Ouest pour l'arrivée du printemps et enfin le Sud-Est pour l'été.
Avec toute cette culture nos petits Millerots et Charlyrots vont être des vrais professionnels des us et coutumes de nos régions Française.

A venir pour 2016

Un moment rencontre avec les parents autour d'une galette aura lieu en janvier.
Et enfin notre spectacle du mois de juillet pour clôturer cette saison et le départ des grands à l'école.

Fil o bébés

La micro crèche associative Fil-o-bébés a une place de libre le mercredi en journée.
L'équipe pédagogique constituée de 4 personnes accueille 10 enfants de 8h à 18h dans leurs locaux de 100 m² avec jardin.
Leur leitmotiv ?
L'accompagnement de l'enfant vers son autonomie, associé à une écoute privilégiée.

Les repas sont cuisinés sur place.
O fil'de l'année : activités d'éveil, moments festifs, temps d'échange avec les parents, newsletter mensuelle.

Pour toute demande de renseignement, inscription : filobebes@yahoo.fr
Contact : 09 73 14 30 32

RAMI

Le RAMI de Vourles Charly Millery a ouvert ses portes aux familles adhérentes dans le cadre des temps parents enfants le samedi 24 novembre 2015.
Cette fois ci, Marie Quentrec, plasticienne et illustratrice de livres pour enfants est intervenu. Les enfants ont pu créer un ours en peinture au chocolat. Tous les sens étaient en éveil ce matin-là au relais : odorat, toucher, vue...
Les familles participantes sont ravies de ce moment privilégié passé avec leurs enfants dans cet espace de créativité.

© Crédit photo : RAMI

Dans le cadre de la professionnalisation des assistantes maternelles, le Rami a fait intervenir **Sylvie Lavergne,** psychomotricienne renommée et auteur de nombreux articles concernant la petite enfance. Les assistantes maternelles ont pu observer le développement psychomoteur du tout petit dans l'objectif d'accompagner les expériences motrices spontanées du bébé et du jeune enfant en le laissant s'exercer par lui-même.

Plusieurs assistantes maternelles du RAMI participent aux formations :

- « Gestion du stress et relaxation » dont l'objectif est de repérer la notion de stress dans son activité et savoir gérer au quotidien les influences négatives du stress,
- « S'initier à l'informatique et à internet » en novembre et décembre 2015, formations organisées par le Relais Assistantes Maternelles et Lyon formation.

Contact : Caroline ALMOSNINO,
RAMI de Charly Millery Vourles,
28 rue Bertrange Imeldange 69390 Vourles
tel : 04 78 85 91 22
Courriel : rami69390@hotmail.fr

MEJC

Contact : Tél. 04 78 46 26 08
http://mejcmillery.wix.com/mejc
Courriel : mejc.millery@gmail.com

La MEJC est une association de loi 1901 qui favorise, au sein de la société, l'autonomie, l'épanouissement de chacun et l'accès à la culture pour tous. Vos envies et vos idées sont des ressources essentielles pour nous permettre d'être au plus proche de vos attentes. Bref, venez nous rencontrer !

Il y a l'accueil de loisirs où les enfants de 3 à 14 ans participent à des activités sportives, culturelles, manuelles... A travers les différents projets mis en place avec et pour les enfants, les animateurs ne cessent de faire preuve d'imagination pour leur permettre de s'exprimer et de grandir autour du loisir. Chacun peut choisir entre les différentes activités et projets qu'il souhaite faire.
Il y en a pour tous les goûts !

Mini camps chiens de traineaux à la Féclaz février 2015

La MEJC c'est aussi un secteur activités hebdomadaires qui vous permet de pratiquer la danse modern'jazz, la couture, le chant et l'éveil sportif. Vous pouvez toujours vous inscrire ! Il reste encore des places pour l'atelier Chanson adulte les lundis à la MEJC de 20h30 à 22h et l'éveil sportif 2-6 ans les lundis à la salle polyvalente de 17h à 18h30 (45min par groupe d'âge).
Des tarifs au prorata suivant l'inscription seront appliqués aux nouveaux inscrits.
N'hésitez pas à venir voir les démonstrations lors de la fête de la MEJC, le dimanche 19 juin 2016 !

Un de nos objectifs est également de créer une dynamique au sein de la commune de Millery.
C'est pourquoi nous organisons différents événements culturels au cours de l'année.

© Crédits photos : MEJC

Mini camps juillet 2015 à Toissey

Dates à retenir pour 2016

- Venez défiler avec nous le 12 mars 2016 carnaval
- **1 avril :** assemblée générale
- **19 juin :** fête MEJC

19 juin 2015 Fête MJ'ZIQ démonstration de l'atelier danse de la MEJC

Tous ceci ne peux se réaliser sans l'aide des bénévoles, c'est pourquoi, nous lançons un appel à tous ceux qui souhaiteraient s'investir au sein de la MEJC sous la forme de son choix (construction des événements, aide le jour de la manifestation, conseil d'administration, inscriptions...).
Attention, les bonnes volontés finissent toujours par s'épuiser, il va falloir renouveler l'équipe !
Une association ne peut exister sans bénévoles !

École Vivante

L'Ecole Vivante est une association de parents bénévoles partenaire des écoles maternelle et primaire publique de Millery.

Elle organise tout au long de l'année des événements ayant pour but de financer les projets éducatifs, d'offrir un spectacle de Noël ainsi qu'un moment festif et convivial lors de la kermesse de fin d'année.
Course en relais, courses à obstacles et randonnée.
Accessible à tous, entre amis et en famille.

NOUVEAU : fort du succès de la rando VTT des années précédentes, l'Ecole Vivante organise un événement familial et sportif le dimanche 1er mai 2016, venez relever le défi lors de cette journée.

Contact : Mouna BARQUISSEAU
06 63 61 43 86
evmillery@free.fr

Les événements à retenir qui vont rythmer l'année pour 2016

- **8 avril** : goûter de Carnaval
- **18 juin :** kermesse
- **autour du 8 décembre :** vente des sapins

© Crédits photos : Mouna BARQUISSEAU

Passerelle pour l'emploi

Association à but non lucratif, et à caractère social, dont l'objet est l'accueil, l'information et l'aide aux demandeurs d'emploi de Millery.

L'association PASSERELLE pour l'emploi, créée en 1988 à Chaponost couvre maintenant tout le territoire de la CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon), ainsi que Ste Foy les Lyon et Francheville.

Elle collabore avec une autre association SOLIDARITE EMPLOI, active sur le territoire de la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais).

Une base de données centralisée à Chaponost, et régulièrement mise à jour, regroupe l'ensemble des informations des deux associations.

Notre mission :

> Assurer un accueil de proximité pour les demandeurs d'emploi.

> Recueillir les offres d'emploi des entreprises locales, et leur proposer des candidats correspondant à leurs besoins.

> Gérer les demandes et les offres des particuliers pour les emplois de service.

> Suivre les bénéficiaires du RSA dans le cadre de contrats d'insertion pour lesquels l'Association a été désignée Référent Professionnel.

Nous sommes à votre disposition pour :

1) Vous accueillir en toute discrétion dans votre recherche d'emploi :

> Clarification de votre projet professionnel.

> Réalisation de CV et de lettres de motivation.

> Consultation des offres du réseau de l'Association et des serveurs publics.

Contact :
Tél : 04 78 46 01 75
Courriel : passerelle.millery@wanadoo.fr
En savoir plus : Site : www.passerelle-emplois.fr

2) Intervenir au niveau des emplois de service auprès des particuliers (ménage, bricolage, jardinage, garde d'enfants),

3) Créer et maintenir un lien dynamique avec les employeurs du secteur.

Un panneau d'affichage (à l'extérieur de la mairie) présente chaque semaine les offres d'emplois disponibles.

Contact : Valérie CHALVON-Joseph FRECON-Patrick MARCOCCIA-Franca REY-Marie SAUZAY-Jeanne SOUCHE

Permanences :
mardi de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous au 04 78 46 01 75 24, avenue du Sentier 69390 MILLERY

Quelques chiffres au 31/12/2014 :

- Environ 56 **bénévoles** à l'association PASSERELLE.
- **545 adhérents**, (dont 52 à Millery).
- **199** retours à l'emploi durable.
- **458** offres reçues par les deux associations Solidarité Emploi et PASSERELLE , dont **370** offres d'entreprises et **88** offres de services.

ADMR

70 ans de proximité

Le réseau national des ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) a été créé en 1945 pour venir en aide aux familles.
L'association de Millery, née en 1948 soit il y a plus 67 ans, continue à intervenir, de la naissance à la fin de vie. Depuis sa création, le service famille a beaucoup évolué ; les familles ont changé, les possibilités de prises en charge également.
Mais elles sont toujours possibles autour des évènements de la vie d'une famille, qui bouleversent son quotidien ordinaire.
Notre association a gardé ses objectifs et sa raison d'être. Nous fonctionnons grâce aux compétences et à la conscience professionnelle du personnel salarié, au dévouement des bénévoles, à l'aide de la municipalité et au bon accueil du public lors de nos opérations de présentation des calendriers (novembre) ou des brioches (fête de mères). Que tous en soient chaleureusement remerciés.
L'ADMR Millery apporte son aide directement pour les services suivants :
• S'occuper d'une personne âgée dans les tâches ménagères ou dans les gestes de la vie courante (repas, toilette, promenade, courses…).
• Aider une personne handicapée dépendante.
• Soulager dans les tâches ménagères quelqu'un qui travaille ou pour assurer des gardes d'enfants à domicile.
Enfin, depuis 2012, le « Service Familles » est structuré au niveau départemental en 4 secteurs compte-tenu de la spécificité de la règlementation et des compétences requises pour le personnel intervenant auprès des familles.

L'ADMR, agréée auprès de la CAF, peut être votre relais pour évaluer les aides auxquelles vous pourriez bénéficier dans tous les cas de difficulté familiale passagère (toute famille avec enfants de moins de 16 ans) nécessitant un coup de main spécifique ou une prise en charge d'enfants en bas âge (grossesse, naissance, famille nombreuse, accidents de la vie, situations de handicaps, hospitalisations…).
Pour toute demande, contacter en direct le service :
Mail : service-familles@admr69.org ou Tél. : 04 74 72 60 55

Tous les services de l'ADMR peuvent être assurés 7 jours sur 7 par un personnel qualifié et expérimenté bénéficiant de sessions de formation adaptées. En plus, les services de l'ADMR peuvent être partiellement pris en charge, par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux. Bénéficiant d'un agrément préfectoral, le coût des prestations ADMR est déductible des impôts à hauteur de 50 % (crédit ou réduction d'impôt, selon votre situation).

L'ADMR de Millery intervient également sur les communes avoisinantes qui ne disposent pas d'association ADMR locale : Grigny, Givors, Montagny.

Toutes ces actions, certes motivantes, nécessitent de disposer d'une équipe de bénévoles prêts à consacrer un peu de temps pour mener à leur terme les démarches engagées. Nous vous invitons à venir nous rejoindre, même si vous disposez de peu de temps vous serez le ou la bienvenu(e).

Contact : secrétariat de l'association,
Maison des Services, 19, rue Bourchanin, 69390 Millery,
Tél. 04 72 30 79 48 ou mail : admr.millery@fede69.admr.org

Youri

Contact : Christian REURE, Président
Tél. 06 33 39 13 58
www.Youri-association.fr

2015 a été l'année de l'eau à YOURI ce village sahélien du MALI avec qui MILLERY est jumelé depuis 2011, et que nous aidons à se développer depuis 21 ans.

Nos amis Yourois travaillant à Paris ont réussi à fédérer leurs collègues émigrés dans divers pays pour financer une importante adduction d'eau pour le village, nous y avons participé aussi, fournissant une des 2 pompes immergées à 75 m. de profondeur, et un groupe électrogène, secondant les panneaux Solaires.
En mars, tout fonctionnait ! 1 château d'eau stockant l'eau distribuée par 31 bornes fontaines dans les rues et 275 compteurs installés chez les habitants. Pour une population de 9000 habitants, ce n'est pas du luxe, mais un confort qui facilite la vie de tous les jours !

Au niveau de la mare, réservoir naturel pour l'arrosage des jardins maraichers et pour les animaux, l'étude pour son surcreusement n'est pas encore prête pour pouvoir attaquer les travaux cette année. Ceci, aux dernières nouvelles, car nous ne pouvons toujours pas y aller, vu l'état du pays actuellement.
Les élections municipales au MALI, reportées pour la 2e fois, devraient se dérouler vers le mois de mars 2016 !

C'est une préoccupation importante pour tout le pays afin d'être du bon côté pour obtenir des aides au développement : l'électrification de YOURI est un des enjeux locaux.
A MILLERY nous avons eu la chance d'un beau temps pour notre fête africaine du 20 sept. dernier : avec conte et animation musicale (balafons), 21 stands d'artisans et associations solidaires sur le marché. Une fresque peinte par les enfants ce jour-là, peut-être admirée sur le mur de l'Espace Rencontre.

Vous savez que pour mener à bien les actions lancées à YOURI, il nous faut de l'argent :
Pour la cantine de l'école : 3 repas par semaine sont pris en charge toute l'année par des parrains Millerots, dont vous pourriez faire partie : 60 euro par an, ou +, (- partie déductible des impôts).

Les autres travaux sont financés par notre grande manifestation annuelle, la FAMEUSE FOIRE AUX LIVRES. 9e cette année : les 30 et 31 JANVIER 2016.

Fournis toute l'année par le désherbage des bibliothèques municipales environnantes et par des particuliers, nous vous proposons plus de 25.000 exemplaires de Romans, Poches , Policiers, Livres d'Art, Régionaux, Historiques, BD, Livres pour Enfants ...
Tous classés par rubriques à la salle des fêtes.
Les prix sont IMBATTABLES, venez en profiter !

Dates à retenir pour 2016 :

- **30 et 31 janvier :** 9e foire aux livres, à la salle des fêtes de Millery

Club de l'amitié

Contact :
Denise SAUNAL, présidente
Tél. 04 78 46 23 06

Vous qui souhaitez partager un moment de convivialité, le Club de l'Amitié vous accueille tous les mardis de 14h30 à 18h au local près de la salle des fêtes.

Des jeux vous sont proposés : belote, scrabble etc ... ainsi qu'une pause goûter. Tout au long de l'année, des animations nous réunissent pour « les rois », les bugnes, les anniversaires, Noël.
Une sortie détente est organisée en juin.
Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents : venez nous rejoindre vous êtes les bienvenus !

Déjeuner croisière dans les gorges de la Loire /28-6-2015

Anniversaires de Mme Ferry et Mr Charvolin / 28-4-2015

Anniversaires / 28-4-2015

© Crédits photos : Henri BOURACHOT

Concert du 12 décembre 2015

Le 12 décembre 2015, Musique à Millery a organisé son concert « Symphonie de Noël » à la salle Polyvalente de Millery, transformée pour l'occasion en salle de concert.

- En première partie l'Ensemble Instrumental Charly / Millery, environ 35 musiciens dirigés par Jonathan Carry, a interprété différents morceaux de son répertoire, notamment un medley de Franck Sinatra et des musiques de films.

Pour la première fois, l'orchestre a joué avec la classe de chant de Véronique Bourion de l'Ecole de Musique de Millery, ils ont interprété en particulier Glee Ful Christmas, une mélodie de Noël très rythmée et quelques autres morceaux.

- En deuxième partie, l'Orchestre Symphonique de Lyon, 55 musiciens sous la direction de Jean-Pierre Prajoux, a interprété des œuvres de Beethoven et Tchaïkovski puis des medley de musiques de films, (James Bons et Ennio Morricone notamment).

Avant l'installation

Après l'installation

A la fin du concert, l'orchestre symphonique a interprété « Happy Birthday » en l'honneur de Madame le Maire qui assistait au concert et dont c'était l'anniversaire...
Musique à Millery, par la bouche de son Directeur Didier Solari, a tenu à remercier la Municipalité de Millery pour la mise à disposition de la salle et du matériel et pour l'assistance efficace de Joseph et de Valérie pour la logistique et d'Isabelle pour la communication.
Musique à Millery tient à remercier tous les bénévoles qui ont aidé à transformer la salle polyvalente en salle de concert et à la rendre à sa fonction première, jusque tard dans la nuit...
Environ 400 personnes, en majorité de Millery, se sont rassemblées pour passer un agréable moment et communier au son de belles musiques.
Encore un grand MERCI à l'Orchestre Symphonique de Lyon, à l'Ensemble Instrumental Charly/Millery et à la classe de chant de Musique à Millery.

Ensemble Instrumental Charly / Millery, environ 35 musiciens dirigés par Jonathan Carry

Orchestre Symphonique de Lyon, avec Jean-Pierre Prajoux à la direction

© Crédits photos : Hubert BERTHET & Isabelle DELORME

École de Musique

Contact :
Serge MARGARIDENC, Président
Tél. : 04 72 30 72 04
musiqueamillery@orange.fr

© Crédits photos : Hubert BERTHET

La rentrée 2015 a été marquée par le dynamisme et la motivation des élèves et des professeurs, au nombre d'une quinzaine. L'effectif de 165 élèves est sensiblement stable par rapport à 2014.

A noter :

- La croissance de la classe d'éveil, liée à l'arrivée dans l'Ecole de Musique depuis un an, de Fanny DUCHET, professeur titulaire du DUMI, (Spécialisation dans la petite enfance).
- L'arrivée d'un nouveau professeur de trombone, Jean-François FARGE, membre de l'ensemble ODYSSE et professeur au conservatoire de Givors.
- La très belle progression en nombre et en niveau de la classe de chant de Véronique BOURION dont la classe s'est illustrée lors du concert du 12 décembre 2015 et dont une élève a fini aux portes de la finale du concours Grégory LEMARECHAL.
- La réussite de la politique pédagogique menée depuis plusieurs années, avec l'intégration dans les rangs de l'Ensemble Instrumental Charly/Millery des grands élèves de l'Orchestre Junior.
- L'Ecole cherche à développer la classe d'accordéon, n'hésitez pas à nous contacter si cet instrument vous intéresse...

Notre Association « MUSIQUE A MILLERY »

Lors de la dernière assemblée générale, Serge MARGARIDENC a été élu Président de Musique à Millery, Françoise BOYER restant Vice-présidente. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.
L'association Musique à Millery est administrée par un Conseil d'Administration qui se réunit régulièrement pour piloter et gérer l'Ecole de Musique.
Pour continuer à être à l'écoute des besoins des élèves, et anticiper les évolutions, nous souhaitons que de nouveaux membres nous rejoignent pour apporter leurs idées, leur savoir faire.
Nous remercions les parents d'élèves ou les élèves adultes qui s'intéressent à la vie de notre Ecole, de bien vouloir prendre contact avec le Président ou le Directeur de Musique à Millery.

Le Président et les administrateurs de Musique à Millery vous souhaitent une excellente année 2016

Dates à retenir pour 2016

- **3 avril :** audition du à la Salle des Fêtes de Millery, sur le thème de la musique actuelle avec la participation de toutes les classes de l'École.
- **3 juin :** concert de fin d'année, au Parc Bourchanin, avec la participation des élèves, de l'Ensemble Instrumental Charly/Millery et d'un Groupe de Jazz qui saura enflammer le public comme l'Ensemble GROOV'EAT a su le faire, ces deux dernières années.

Millery Demain

Depuis plus d'une décennie, Millery-Demain, force de proposition, est à l'écoute des Millerots et maintient sa vigilance. L'association évolue et s'inscrit maintenant dans l'activité ludique, culturelle et sociale de la commune. Elle participe au nettoyage du village, au Téléthon, aux différentes manifestations proposées par la municipalité et plus récemment la reprise de la « chasse aux œufs ». Dès le 5 décembre, concours primé de décoration de noël (ouvert à tous).
En projet pour cet été : un concours de fleurissement. Venez nous rejoindre.
Réunion le jeudi soir à la salle de Bridge (au dessus de la salle des fêtes).

Contact : Thierry BADIN Tél. : 06 22 07 33 54
millerydemain@gmail.com

Thaléïa

Les 13,14 et 15 novembre a eu lieu l'exposition de peinture organisée par l'association THALEIA. Cette association créée par Dany Ginon il y a plus de 10 ans a pour but de promouvoir les arts, la culture et les loisirs à Millery et dans les communes avoisinantes.
La diversité des talents a apporté à cette exposition un réel intérêt, 21 artistes présents et plus de 130 tableaux et dessins.
Le vernissage de vendredi 13 novembre, accompagné de l'association de Brignais « les cors des Alpes » a attiré plus de 90 visiteurs.
Sur les trois jours d'exposition plus de 200 visiteurs sont venus admirer ces oeuvres et voter pour le prix de la plus belle oeuvre obtenu par Jean René Nicolas, peintre de Millery qui a ses heures perdues donne des conseils lors des ateliers de peinture du lundi après midi.
Ces ateliers ne peuvent pas être assimilés à des cours, ce sont des lieux de rencontre, d'échange et de partage.

Contact : Isabelle BACO,
Présidente Tél. 06 16 71 06 90
Courriel : isabelle.baco@oange.fr

© Crédit photo : Martine MOREL

Dates à retenir pour 2016

- une exposition est prévue en 2016, la date vous sera communiquée !
- **24 mars :** pièce de théâtre, troupe de Loire sur Rhône, «Panique au Plazza » adaptation Christian Clavier
- **à partir 11 janvier :** séances de Taï Chi Chuan et Qi Gong les lundis de 18h30 à 20h. Séances d'essai possibles.

Kami-légendes

Notre association de reconstitution historique regroupe des passionnés d'histoire, mettant en scène des civilisations, des savoir-faire, la vie quotidienne de peuples disparus, de manière la plus proche des dernières découvertes archéologiques. L'histoire devient vivante et ludique, a porté de tous.
Nous œuvrons en Gaulois, Romains et viking.

2015 a été riche en nouveaux projets partenariaux et animations :

• Les arènes de Nîmes pour le Spectacle « les grands jeux romains » en mai 2015.

Nous avons pu évoluer en Carthaginois de la Seconde guerre punique, accompagnant Hannibal sur son éléphant.

• Les fêtes gauloises de Serpaize (38), où nous avons retrouvé nos amis des Portes de l'Histoire avec leur char de guerre gaulois.

De notre côté, nous avons proposé des animations autour de la cuisine gauloise : pâtes gauloises à la sauce d'ortie, porc aux pommes, galettes aux miels...
Un week-end sous le soleil avec des organisateurs chevronnés.
Nous avons aussi animé des ateliers pédagogiques en milieu scolaire : collège de Vénissieux et collège de Vourles.
Nous avons également développé une activité culturelle pour les enfants de Millery de 6 à 12 ans, un samedi par mois dans la salle Jeanne d'Arc. Les thématiques sont différentes à chaque fois.

Contact : Elodie MARCOCCIA, Présidente
kami.legendes@gmail.com

© Crédits photos : Élodie MARCOCCIA

Dates à retenir pour 2016

- **16 janvier à 14h30 : atelier cuisine antique.**
- Une invitation à un festival international de reconstitution historique viking à Moscou.
- Mise en place de cavalerie gauloise et romaine, en partenariat avec la Compagnie du Nord.
- **samedi 9 avril :** une soirée à thème historique à la salle des fêtes de Millery.
- Des interventions pédagogiques auprès des enfants à l'École des Mil'Fleurs de Millery

Patrimoine et Traditions

© Crédit photo : Christiane DEAUX

Journée patrimoine à la maison Gonnard

Contact : Christiane Déaux mail : patrimoine.millery@orange.fr

Notre principale activité cette année : la restauration des différentes pièces de la maison Gonnard, 5 rue des Grés, future maison de pays de la commune... Le cuvier est remis en état et trois pièces de l'étage sont restaurées ce qui nous a permis de les faire découvrir à nos premiers groupes de visiteurs et de l'ouvrir à tous à l'occasion de la Journée Patrimoine de septembre conjointement avec l'église.

Nos autres ateliers ont repris en octobre. Nous rappelons qu'ils sont gratuits mais réservés aux membres adhérents à jour de cotisation sur inscription préalable.
Chaque séance est indépendante.
- **« Généalogie et déchiffrage des documents anciens » a lieu maintenant le dernier mardi du mois, de 14 à 16 h, dans la maison Gonnard** selon les disponibilités de chacun.
- La restauration « d'outils agricoles» est toujours d'actualité mais à la demande et « *Cuisine d'autrefois* » (à raison d'une séance par mois environ) propose entre autres cette année **la fabrication de pâtes fraîches et l'utilisation de la rhubarbe.**
L'animation « atelier cuisine pour enfants » a régulièrement lieu avec succès en fin d'après-midi après l'école.
Est venu s'y ajouter l'initiation au tricot…
- **« Découverte du patrimoine local »** : cette année nous allons aux Subsistances (couvent puis caserne, quai Saint-Vincent) et l'incontournable « Confluences ».

Date à retenir pour 2016

- **samedi 12 mars : assemblée générale**

Une découverte plus lointaine est proposée en été : deux jours pour **s'initier aux travaux du Moyen Age à Guédelon,** visiter le **château de Saint-Fargeau** et faire des emplettes au **magasin-usine de la faïencerie de Gien.**
Notre voyage bisannuel (première semaine d'octobre 2016) nous emmènera à Bordeaux, Saint-Emilion et dans l'estuaire de la Gironde.
Enfin l'exposition **consacrée à Ninon Vallin en 2011 est à nouveau visible dans la salle d'exposition de la maison Gonnard.**
Pour y accéder ou nous joindre, laissez vos coordonnées et vos disponibilités dans le casier Patrimoine et Traditions en mairie ou envoyez un courriel à patrimoine.millery@orange.fr.
A bientôt !

Diafragm

Diafragm est une association de 4 personnes, passionnées par la communication à l'aide de moyens audio visuels présentés sous forme de diaporamas.

Nos objectifs sont :

1. Réaliser des diaporamas créatifs qui seront soumis à des concours nationaux ou régionaux
2. Faire du reportage et des réalisations documentaires pour : Toute organisation désireuse de se faire connaître, se présenter à un public, une clientèle...
Des particuliers souhaitant garder la trace d'un événement familial important, d'un souvenir marquant.
3. Se former à divers logiciels permettant de maîtriser la retouche photo, la vidéo et l'audio et optimiser ainsi les résultats de la « COM »

L'amitié est la base de cette association qui recherche toujours une personne intéressée par notre activité et pouvant apporter une compétence dans la prise de « son » et le montage audio.
Prenez contact avec nous pour une rencontre si vous vous reconnaissez dans notre projet et nos attentes.

Contact : Présidente : Yvonne Debeuckelaere,
mail : diafragm69@aol.fr

Ô coeur du Patch

Le patchwork est notre passion !

C'est un bonheur de choisir des tissus et des couleurs, découper, coudre, coller et broder en compagnie de notre professeur Joy Sims qui nous transmet son savoir faire dans la tradition américaine dans une ambiance chaleureuse.
Cette année nous comptons 35 adhérentes.
Aux cours en 1/2 journée et aux 2 journées de l'amitié annuelles viennent s'ajouter cette année 3 journées ateliers.

Un club indépendant des cours réunit toutes celles qui veulent passer un moment convivial pour avancer leur travail, ou faire tout autre projet, rien n'est imposé sauf la bonne humeur.
La prochaine journée de l'amitié le vendredi 18 Mars nous réunira autour d'un même projet et d'une exposition de nos dernières réalisations.
Cette journée est ouverte à toutes celles qui veulent s'essayer au patchwork et tout le monde est invité à voir notre petite exposition à la salle des fêtes **le vendredi 18 Mars de 10h30 à 16h 30.**
Nous serons ravies d'accueillir tous les visiteurs.

À l'occasion de la Semaine Bleue, quelques participantes à l'atelier

Un projet prévu pour cette année

Contact : Nicole Hermet,
Tél. 0478462150
mail : hermet.nicole9@gmail.com

© Crédits photos : Ô coeur du patch

Chiloé*

Chiloé* présente :

Festival A l'ombre du cuvier !

Dégustation d'Arts plastiques, poétiques et Musiques

En 2016

Dédié aux arts vivants, le festival A l'ombre du Cuvier mêle musique, arts plastiques et poésie et propose à tous des dégustations pluri-artistiques, pluridisciplinaires, originales et inattendues.
Fidèles et nouveaux festivaliers pourront retrouver la 9e édition du 15 au 17 juillet 2016 !

Retour sur le cru 2015

Denys Oehler a ouvert la première soirée avec un récital de toute beauté dont le répertoire tricotait avec des pièces de fantaisies et bien nommé **Quasi Fantasia (Beethoven, Liszt, Chopin).**

La deuxième soirée nous a transportés du côté du **Jazz manouche et musiques d'Europe de l'Est** avec un Duo d'accordéons joué par Norbert Aboudarham et Antoine Girard.
Enfin le dimanche soir a accueilli la chanson française (**Les années cabaret de Barbara** nous ont embué les yeux d'émotion) avec « Les Dames en Brunes » : Caroline Ruelle (piano/voix) et Violaine Soulier (violon/voix).

Côté arts plastiques, trois artistes ont investi avec audace et liberté nos vieilles pierres : **Catherine GRANGIER** a déployé ses oeuvres qui questionnent le sujet «les femmes » **« Murmures de Robes »** (dessins, gravures et installations) et nous a emmené du coté de nos fantasmes, nos rêveries et nos peurs.
Pierre BONETTO, « Acte 1 » (dessins, robes, gravures) a créé pour l'occasion un travail singulier d'impression sur des robes de nuit anciennes en hommage à sa grand-mère dont l'enfance s'est passé dans un pensionnat religieux.

Au piano et chant Caroline Ruelle

Dates à retenir pour 2016

- **du 11 au 15 juillet** 9e édition : **festival A l'ombre du Cuvier**
  Stage théâtre et arts plastiques pour enfants et adolescents :

Temps fort A l'ombre du Cuvier :

- **15, 16 et 17 juillet** à 21h : concerts
- ***16 et 17 juillet*** à partir de 15h : exposition

Contact : tél. 04 78 43 15 99
festival.cuvier@gmail.com
http://www.cie-chiloe.com
40 rue des Geltines 69390 Millery

Sous les jupes des filles Catherine Grangier

Et MARIETTE, avec **« Réveille toi mon âme »** (robes, dessins, navettes) a transformé le cuvier en une maison peuplée d'oiseaux noirs, de poupées étranges, de boîtes magiques, un capharnaüm d'objets improbables et merveilleux.

Poèmaton by night

Bien sûr **Le Poèmaton** a délivré ses poèmes par la voix d'**Isabelle Paquet**, l'expérience se renouvelle chaque année sans épuiser ni les auditeurs ni la diseuse.

Duo d'accordéon

La nouveauté 2015 a été de s'installer chaque soir dans la rue pour repas « tiré du sac » avec les artistes, les bénévoles et les spectateurs de 19h à 20h30, nouveauté appréciée pour sa convivialité et qui sera donc proposée en 2016 !

Nos désirs

Ce festival a été conçu pour associer un cuvier abandonné à des **artistes vivants**, offrir à un lieu vidé de sa fonction initiale une nouvelle vie.
Offrir à des artistes l'âme d'un lieu qui a vécu, proposer la **pluridisciplinarité** pour refléter **richesse, diversité** et actualité des champs artistiques.
Susciter la **curiosité des spectateurs** ; croire qu'ils viendront pour une proposition et en découvriront une autre. Offrir une **programmation de qualité** à tous : ceux d'ici qui n'iraient pas ailleurs et ceux d'ailleurs qui ne connaissent pas ici.

Repas partagés d'avant-concert

© Crédits photos : Isabelle PAQUET

Vovinam Viet Vo Dao

Contact :
Frédéric THONGDARA, Président
495, le Bois Saint-Paul 69390 CHARLY
Courriel : vvdcharlymillery@yahoo.fr

La saison Vovinam Viet Vo Dao a repris depuis début septembre, avec toujours la possibilité de 3 cours par semaine pour les adultes et 2 cours pour les enfants.

Les enfants sont nombreux à venir s'essayer à la pratique de cet art martial. En photo ci-contre une partie des jeunes vo sinh et deux de leurs enseignants Maitre Frédéric et l'assistant Romain. Le vovinam viet vo dao leur permet de s'exprimer par la pratique d'une activité physique tout en étant tenus de respecter des règles nécessaires pour que leur progression ait lieu en toute sécurité. Ainsi les jeunes comprennent le sens de la discipline, de la rigueur, de la persévérance ainsi que du respect des autres et notamment de ses partenaires.

Enfants

Ciseau Romain

Les adultes doivent aussi travailler avec constance pour parvenir à la maitrise des ciseaux aériens qui sont une des spécialités du Vovinam.

Pour ceux qui recherchent bien-être et maintien physique, Le Vovinam duong Sinh permet :
- renforcement musculaire,
- activation de la circulation de l'énergie
- maitrise de la respiration.

Pour essayer, rendez-vous le lundi soir 20h salle Jeanne d'Arc à Millery

DuongSinh

Um Mundo de jogo

Contact : Armelle Bro de Comères,
Présidente 06 80 34 43 49
ummundodejogo@gmail.com

Notre association propose des cours de Capoeira et de Fitness Brésilien.

La capoeira est une pratique culturelle afro-brésilienne qui relève à la fois du combat et de la danse et peut être considérée comme une tradition, un sport et même une forme d'art.
Le jeu (jogo) de la capoeira entre deux partenaires est un échange d'attaques, d'esquives et de contre-attaques au milieu d'une ronde (roda) de capoeiristes frappant des mains et chantant au rythme d'instruments à percussion (berimbau, atabaque, pandeiro et agogo), ce qui donne l'énergie nécessaire aux joueurs pour exprimer avec prudence, audace et malice toute la technicité apprise pendant les entrainements.
La capoeira a été déclarée « patrimoine culturel et immatériel de l'humanité » par l'UNESCO en 2014.

Cours le mardi :
5-7 ans de 17h à 18h
8-12 ans de 18h15 à 19h45
Ado-adultes de 20h à 21h30

Le Fitness brésilien est une discipline sportive ludique qui combine danse (mélange de différentes danses brésiliennes), exercices physiques et stretching, utilisant des méthodes de « bien-être » préservant la santé à travers le sport. Au rythme des musiques brésiliennes, le professeur enchaîne les chorégraphies alliant des mouvements de danses brésiliennes et de fitness.
Cours le jeudi de 20h15 à 21h45.
Les cours sont assurés par Aurélien Camoz, diplômé d'état, à la salle Jeanne d'Arc, rue Bourchanin à Millery.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, avec cours d'essai.

Dates à retenir pour 2016

- Stage de Capoeira, tous niveaux, **le samedi 30 janvier** de 9h30 à 18h, à Luzinay
- Stage de danses brésiliennes **le samedi 19 mars** à Millery, salle du Dojo
- Soirée brésilienne, samedi 30 janvier à Luzinay
- 2 Rencontres inter associatives de Capoeira seront programmées en cours d'année à Irigny et à Millery.
- « Quinzaine des copains » en juin.

Stage

Finalistes et Vainqueurs
des 4 tableaux
du Tournoi Jeunes
(octobre 2015)

© Crédits photos : Tennis Club

Tennis

Le Tennis Club de Millery, fort d'environ 200 adhérents, vous invite à jouer dans un cadre chaleureux et agréable tout au long de l'année.

Pour le plaisir de jouer entre amis adhérents, si vous recherchez la compétition ou simplement pour se perfectionner, il y a une place pour tous les niveaux et pour tous les joueurs sur nos **4 courts extérieurs éclairés.**

Cette saison, nous travaillons avec la Mairie à la remise en état de nos courts afin de prolonger leur durée de vie et de redonner plus d'agrément de jeu à nos membres.

Notre entraîneur, Nicolas (diplômé d'état), vous propose des programmes d'entraînement et des groupes adaptés à chaque étape d'apprentissage, vous permettant d'apprendre à votre rythme.

Dès 4 ans, le mini-tennis permet la découverte de ce sport de manière ludique et éducative.

Animation « A chacun son match », saison 2015

Des animations programmées durant l'année vous permettront de rencontrer de nouveaux partenaires et de vous intégrer au club, pour les jeunes comme pour les adultes :

- Tournoi de Noël (pour les enfants du Club Junior),
- Goûter de Noël
- Tournoi amical type « double à la mêlée »,
- Soirées à thèmes au club house
- Tournoi Open, pour ceux qui recherchent la compétition ; pour la première fois fin juin 2016, le club organisera en son nom propre un Tournoi Open Senior et + 35 ans (Tournoi 100 % Millery).

Contact : Tennis Club de Millery
34 Avenue Gilbert Fabre _ 69390 Millery
Président : M. Philippe MAREY
Entraîneurs : M. Nicolas CLEMENT
tél : 06-79-26-64-08, Mme Karine VIALLE
Téléphone du Club House : 04-78-46-26-07 (répondeur)
e-mail : contact@tennisclubmillery.fr

Tennis de Table

Le TTCM s'essouffle un peu en ce début d'année avec un début de saison 2015-2016 en forte baisse de -40% des effectifs, principalement dû au départ de nombreux ados.

Malgré ce constat, nous continuons à mener des actions toujours destinées à l'ensemble des citoyens des communes, afin de pouvoir pratiquer le tennis de table aussi bien en loisir qu'en compétition.

Le TTCM continue à animer des séances pour les très petits avec le baby ping en maternelle, et malgré les fortes baisses de nos subventions, nous portons toujours nos efforts en maintenant les séances scolaires, en collaboration avec les différentes écoles.

Sur le plan sportif, l'équipe 1 en entente avec le club de Vienne joue en Régionale 3 avec pour objectif une montée en Régionale 2. Dès le mois de Janvier 2016, l'équipe jouera ses matchs à la salle de Charly (à côté des terrains de Tennis). Venez nombreux supporter l'équipe et voir le spectacle.

Pour la saison prochaine, nous allons lancer une action importante afin de développer le club sur l'ensemble des différentes communes voisines de Charly et Millery.

Contact : Gérard Mazurier
Tél. 06 27 70 30 26 – Courriel : president@ttcm.fr
Site internet : http://www.ttcm.fr

Cette année déjà, nous nous sommes rapprochés de la commune de Vernaison par l'ouverture d'un créneau le samedi matin.

Le TTCM devra se développer pour atteindre une autre dimension.

Rappel des horaires d'entrainement :

- Le lundi de 17h à 18h30 - de 18h30 à 20h - de 20h à 21h30 (compétiteurs)
- Le mardi de 18h30 à 20h (ados)
- Le mardi de 20h00 à 22h en loisirs pour les adultes
- Le mercredi de 13h30 à 15h - de 20h à 21h30 (compétiteurs)
- Le jeudi de 17h30 à 19h de 19h à 20h30
- Le samedi de 10h30 à 12h

Si l'envie vous prend, n'hésitez pas à nous contacter, pour venir pratiquer ce sport accessible à tous.

Les manifestations prévues en 2016

- 07 février : Compétition, à la salle polyvalente de Millery
- 06 Mars : Compétition, à la salle polyvalente de Millery
- Stage de printemps
- **Tournoi inter-écoles fin mai**
- 19 juin 2016 : Championnat Départemental Poussins Benjamins, à la salle polyvalente de Millery
- la première semaine complète juillet : Stage d'été

Gym Volontaire

Contacts :
Valérie AZNAR au 04 72 30 46 03
Sandrine UGHETTO au 06 09 84 21 05
Florence ROUSSET au 06 18 70 91 05

L'association Gymnastique Volontaire de MILLERY propose, pour ses 160 adhérents, 9 cours de gymnastique par semaine qui se déroulent en journée et en soirée : gymnastique traditionnelle, cours fitness, renforcement musculaire et danse en Ligne.
Pour cette saison 2015-2016, la section est heureuse de mettre à disposition de ses adhérents 2 nouveaux cours supplémentaires :
Cours de Pilates le mercredi matin animé par Jérémy et Cours de Zumba le jeudi soir animé par Marika.

Sportivement, la GV de Millery

© Crédits photos : Valérie AZNAR

Date à retenir pour 2016

- Vendredi 22 Janvier : Assemblée Générale à 20h30 à la Salle Ninon Vallin.

Nous comptons sur la présence de tous nos adhérents

USMV

Contact : www.usmv.net

Cette saison, une nouvelle organisation du bureau a été validée par le Conseil d'administration, avec la mise en place d'une co-présidence - Gilles GUTFREUND et Patrick SAUCILLON.
La vice-présidence sera assurée par Christophe CUOQ.
Les commissions ont été réorganisées : Communication-Partenariat, sportif, comité des fêtes et pôle Organisation.
Le club vient d'adhérer au nouveau Réseau Sport de l'Olympique Lyonnais. Des événements privilégiés destinés à nos jeunes joueurs sont régulièrement proposés : plateau U9 en lever de rideau du match de Ligue 1 OL-Toulouse, participation des U15 au challenge Orange ou comme ramasseurs de balle. L'appartenance au réseau sport OL permet également au club de mutualiser son expérience de formation des jeunes footballeurs tout en bénéficiant de formations proposées par L'Olympique Lyonnais.
Le collège Louis Querbes et l'USMV se sont associés pour mettre en œuvre et animer une Section Sportive football.
44 jeunes collégiens, de la 6e à la 3e, participent à cette section. Dans le cadre de cette section, une convention a été signée avec la mairie de Vourles, le collège Louis Querbes, le district de Lyon et du Rhône.

La nouvelle présidence de l'USMV, de g. à dr : Gille GUTFREUND, Christophe CUOQ, Patrick SAUCILLON

Le site internet du club fera peau neuve et sera adapté à l'utilisation des smartphones et tablettes.
Enfin, l'USMV vous propose ses habituelles manifestations, l'occasion de passer ensemble un moment convivial.
Voir aussi agenda fin du bulletin

Nos jeunes U9 à Gerland

Pour la saison 2016

- 17, 23 et 24 janvier : tournoi en salle
- Samedi 6 février : matinée Tripes
- Dimanche 13 mars : cochonnaille
- Samedi 2 Avril : soirée dansante
- Du 11 au 15 Avril : stage de football
- Samedi 23 Avril : moules frites
- Samedi 7 mai : tournoi U9
- Dimanche 29 mai : moules Frites Vide-grenier
- Samedi 18 juin : fête du foot
- Dimanche 19 juin : tournoi EPI et Au Pré de Justin
- Du 4 au 15 juillet : stages d'été de football

© Crédits photos : USMV

Signature du partenariat Réseau sport en présence de Marino Faccioli, Stéphane Roche pour l'Olympique Lyonnais, Gilles Gutfreund et Olivier Dumas pour l'USMV

Club Bouliste

Contact : le Club bouliste :
Tél. 04 78 46 16 98 Maurice VEYRE, Président
pour tous renseignements complémentaires.

Le club bouliste est situé à côté de la Poste, l'ensemble des membres du bureau et son président sont heureux de vous accueillir pour une initiation à la boule lyonnaise, et bien sûr, lors de notre matinée « Saucissons & pommes vapeurs » qui aura lieu au club le 14 ou 21 fevrier 2016.

© Crédit photo : Agnès BUGNET

A ce jour, nous comptons 120 sociétaires et une vingtaine de licenciés. Chaque année le club organise des concours de boules : 4 concours officiels et 5 réservés aux sociétaires et amis.
En hiver sont proposées 2 concours de belote coinchée.
Pour contribuer au bien être des sociétaires de nombreux travaux ont été réalisés au cours de ces deux dernières années, sanitaires entièrement refaits et rénovation partielle du club house, d'autres travaux sont programmés pour 2016.

Dates à retenir pour 2016

- **14 ou 21 fevrier :** matinée « Saucissons & pommes vapeurs » qui aura lieu au club

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), le club accueille le jeudi de 15h45 à 16h45 une dizaine d'enfants de l'école élémentaire Mil'Fleurs.

Les enfants sont pris en charge par 3 ou 4 membres du club pour une initiation à la boule lyonnaise et aux règles qui accompagnent ce sport.

« .... Les objectifs éducatifs de cet apprentissage relèvent de plusieurs domaines qui, comme pour tout ce qui touche à la personne humaine, sont étroitement imbriqués, quand ils ne sont pas fortement dépendants les uns des autres.
Objectifs à développer entre autre dans les domaines moteur, sensoriel, affectif, social et intellectuel : adresse, observation, plaisir de jouer, dialogue, concentration, stratégie....etc... »
Anniki & Béranger pourront le confirmer ! A. B.

Chasseurs réunis de Millery

Impact économique et social de la chasse en France.

D'après une récente étude du BIPE réalisée grâce au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, à la Fondation François SOMMER, la filière « chasse » génère 3,6 milliards d'€uros de chiffre d'affaires et apporte 2,1 milliards d'€uros au PIB, c'est sa contribution à la richesse nationale.

La chasse en France est la 2e fédération : 1 141 000 pratiquants, derrière le football et devant le tennis et enfin la chasse en France c'est 25 800 emplois.
Les chasseurs sont des acteurs indispensables au maintien des processus d'évolution du monde vivant de Biodiversité, par leurs multiples interventions sur le terrain, ils agissent directement pour la préservation et la restauration du patrimoine naturel favorable à la reproduction des espèces.

Modestement mais au-delà de la moyenne nationale, notre Association de Chasseurs de Millery participe activement au développement de la biodiversité et au maintien des écosystèmes, débroussaillage des sentiers, mise en place de gibiers reproducteurs, surveillance de la faune et de ses maladies, régulations des animaux classés nuisibles etc.
Aves ses piégeurs agréés et par ses actions, elle reste également au service des Millerots.
Max FC

Contact : Patrick DUPLESSY, Président
Tél. 06 24 28 28 97
Courriel : chassedemillery@orange.fr
Garde chasse chargé de la biodiversité :
Max FORIN-CROUVOISIER Tél. 06 89 33 13 86

Relax' en soi

L'association Relax'en soi, vous propose une séance hebdomadaire alternant 1 semaine sur 2 :

- un cours de gymnastique douce incluant la méthode Idogo (avec bâton spécifique), pilates et sophro relaxation animé par Pascale, animatrice sportive et sophrologue professionnelle
- un cours de stretching postural animé par Jocelyne animatrice diplômée de la fédération stretching postural.

Cette combinaison permet une amélioration sensible de la posture, de la respiration et de la souplesse.

Le cours a lieu, comme les années précédentes, à la salle Jeanne d'Arc, les lundi à partir de 18h30.

© Crédit photo : Relax'en soi

Contact : Tél. 06 01 98 33 36,
relaxensoi@sfr.fr

AMY, Yoga

L'association poursuit son activité de cours de Yoga hebdomadaire en proposant cette saison 4 cours assurés par des professeurs de la Fédération Française d'Hatha Yoga :

Le Mardi à 11h15 (complexe polyvalent)

Le Jeudi à 9h00 (complexe polyvalent)

Le Vendredi à 19h00 (salle Jeanne d'Arc).

Il est possible de se renseigner et de s'inscrire auprès des 2 professeurs :

- Valentine CHIZAT
- Monique MENCIEUX

La discipline Hatha Yoga met l'accent sur les étirements et le mouvement combinés à des exercices de respiration, relaxation et concentration.
Le but est d'unifier le corps et l'esprit. Ce qui veut dire retrouver un bien être à la fois physique (en aidant le corps à se remettre de ses efforts et traumatismes) et moral (en luttant contre le stress, l'anxiété…).

Contact : Sylvie MAZURIER, Présidente
Contacts professeurs :
Valentine CHIZAT, Tél. : 04 78 46 17 48
Monique MENCIEUX Tél. : 04 72 30 46 80

© Crédit photo : Amy Yoga

ESJ3

Vous êtes à la retraite, vous aimez le sport, la convivialité,

allez vite sur le site :
www.esj3.fr de millery

1

2

3

4

1) Ars, novembre, 2) Lanselebourg, 3) La Beaune Cornillane, 4) Quincié, octobre

© Crédits photos : Colette PARPETTE

Les classes en 5

© Crédit photo : François DESCÔTES

Les classes en 5 ont transmis, le vendredi 20 novembre 2015, le flambeau aux classes en 6 autour du verre de l'amitié.

Notre année se termine, comme elle avait commencé, dans la bonne humeur.

Nous remercions tous nos classards pour leur présence et pour leur aide tout au long cette année .

Date à retenir pour 2016

Rendez vous le **jeudi 14 janvier à 20h30** à la salle des fêtes, pour une Assemblée Générale, suivie de la traditionnelle galette des rois.

Contact :
Bernard SERVER, Président,
Tél. : 06 65 19 25 87
classes5millery.2015@gmail.com

Les classes en 6

A l'issue de l'assemblée du 9 octobre 2015, les classes en 6 ont constitué leur bureau qui, avec l'aide de tous, prévoira, organisera et animera les diverses festivités durant l'année 2016.

Ont accepté de faire parti de ce bureau :

- Président : Pascal BARTHELEMY
  tél. : 04 78 46 13 44
- Vice-Président : Michel CHOPINAUD
- Secrétaire : Denise RODRIGUEZ
- Secrétaire adjointe : Ghislaine CHAMBERLAND
- Trésorier : Isabelle CLAPIT
  tél. : 06 63 36 06 37
- Trésorière adjointe : François BOULIEU

Le passage de flambeau avec les classes en 5 s'est déroulé le 20 novembre dans une ambiance très convivial et en présence de très nombreux conscrits, jeunes et moins jeunes.

Nous souhaitons, vivement, lors de ces différentes manifestations, la présence massive de tous les conscrits(es) (anciens et nouveaux Millerots) et de leurs amis, pour passer des moments conviviaux dans l'amitié et la joie qui perpétueront la traditionnelle fête des classes, dans notre village.

Dates à retenir pour 2016

En raison de la réservation préalable des salles municipales, les principales manifestations ont été fixées aux :

- **Samedi 23 janvier** à 20h : loto, salle des fêtes ;
- **Samedi 26 mars** : bal des classes, salle polyvalente ;
- **Dimanche 5 juin** : défilé et repas, salle des fêtes.

Contact :
Pascal BARTHELEMY, Président
tél. 04 78 46 13 44

P'tites Mains Vertes

Association les p'tites mains vertes
Déclarée officiellement auprès de la préfecture avec publication au JO en Août 2015, nous avons participé au Forum des associations en septembre afin de faire connaître notre projet.

Le projet consiste dans la mise en place d'un jardin communautaire, participatif et solidaire au sein de Millery et d'animer notre village d'une autre façon.
Nous souhaitons regrouper toutes les générations autour d'activités ludiques, écologiques...

1. Concernant l'espace jardin/potager, nous cherchons un terrain qui puisse accueillir 2 zones. Une destinée à des potagers individuels (= jardins ouvriers) et l'autre qui serait un espace commun d'éducation, d'expérimentations autour du potager, de la nature et de l'écologie.

2. Concernant l'animation de notre village, nous allons proposer des ateliers fait maison, animés de manière ludique autour de différentes thématiques :
- Cosmétiques (baume, macérats, soins beauté en fonction des saisons...)
- Jardinage (les semis, le compost, la récolte et la conservation des graines..)
- Recyclage, customisation (détourner les bocaux, les rouleaux de sopalins en objets déco, tricot, couture...)
- Cuisine (bento, confiture et conserve...)
- Produits ménagers fait maison
- Sortie et ateliers botaniques (herbiers de saison, les champignons, les plantes sauvages comestibles...) Ces ateliers seront animés par les adhérents et/ou par des intervenants extérieurs.

3. Nos rêves :
- Développer de nouvelles activités, plus créatives, ludiques et écologiques à destination des enfants et des adultes.
- Avoir un espace d'échanges où les parents pourraient apprendre à se connaître via les ateliers proposés ci-dessus.
- Nouer des liens avec les anciens du village. Ils nous transmettent leur savoir, nous les aidons de différentes manières en échange.

4. A qui s'adresse le projet ?
A toutes les personnes, petites et grandes, débutantes ou expérimentées souhaitant :
- Disposer d'un lopin de terre pour faire son potager
- Passer du temps à transmettre ses savoirs
- Partager du bon temps avec les habitants de sa commune

Contact :
Notre blog :
www.assolesptitesmainsvertes.wordpress.com
Notre page facebook
https://www.facebook.com/lesptitesmainsvertes/

5. Ce projet est soutenu
- Par Mme le Maire, que nous avons rencontré cet été,
- Par la MEJC avec laquelle nous allons mettre en place des ateliers de jardinage pour les 3-6 ans,
- Par les assistantes maternelles qui souhaiteraient vivement qu'un lieu d'éveil et de sortie soit mis en place pour les enfants.
- Par les écoles publiques de Millery et le périscolaire dans le cadre des NAP

Les Potagers du Garon

Les POTAGERS du GARON : association pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité.

C'est une exploitation maraîchère créée en 1995 certifiée en Agriculture Biologique, située sur Grigny, 46 rue de Préssensé, produisant sous serres et en plein champs ;
Nous cultivons également sur 3 terrains à Millery.
Les légumes produits par ces jardiniers en insertion sont distribués à un réseau local de 180 adhérents qui bénéficient d'un panier de légumes chaque semaine.

L'adhésion annuelle à l'association est de 26 €. :
- Pour lutter contre les exclusions
- Permettre à des hommes et des femmes, une reconnaissance sociale
- Soutenir une consommation locale, responsable et solidaire.

Vous avez deux formules paniers : Grand Panier (pour 3-4 personnes) : 14,00 € / semaine
Petit Panier (pour 1-2 personnes) : 8,50 € / semaine. (+ 1 € si retiré sur le dépôt de Millery).
Vos paniers, préparés avec des légumes bio, locaux, et de saison, sont disponibles le Vendredi à Grigny dès 13h, et vous pouvez bénéficier de compléments de légumes du jardin au marché, sur place, de 13h à 19h.
Vous pouvez aussi y acheter d'autres produits bio proposés par des partenaires : pains, œufs, pommes, noix, jus de fruits, légumes secs, coulis de tomates aromatiques, miel.
Autre possibilité de récupérer son panier hebdomadaire : tous les vendredis de 11h au samedi 16h : au 24, avenue du Sentier à MILLERY (petit chalet près du local de l'association Passerelle.
Atelier Chantier d'Insertion, nous sommes adhérents au Réseau des Jardins de Cocagne : 110 jardins en France, 22000 adhérents-consommateurs, 4700 salariés.

Contact : 04 72 24 18 37
Sarah www.potagers-du-garon.net

© Crédit photo : Potagers du Garon

Contact :
Secrétariat Sainte Blandine du Fleuve :
sainteblandine.secretariat@orange.fr
Equipe Relais de Proximité de Millery

Paroisse Sainte Blandine

Que trouve t on sous un clocher ?
Peut-être n'avez-vous gardé pour seul souvenir que celui de visages solennels et austères ? Alors c'est que vous n'êtes pas rentrés depuis longtemps dans notre église, quel dommage !

Soulevez le toit du clocher comme l'apiculteur soulève prudemment le toit d'une ruche ; vous y trouverez souvent une effervescence qui produit ce miel si doux, que l'on appelle fraternité.
La ruche semble inerte, ses abords sont si calmes qu'on l'a pense endormie.
Laissez-vous surprendre, laissez-vous accueillir !

© Crédit Photo : Pascal JACQUET

Clocher de l'Église Sainte Croix de Millery

Dans son enceinte que d'échanges, de partages.
La porte semble étroite, l'accès mystérieux, mais il n'en est rien !
Avec vos joies vos peines, votre expérience de la vie, vos richesses, apportez nous votre pollen et produisons ensemble cette fraternité qui est au cœur de notre Église !

Votre clocher est aussi virtuel :

http://sainteblandinedufleuve-lyon.catholique.fr

Visitez ses alvéoles et découvrez les propositions qui vous conviennent pour une fraternité vivante et conviviale : Parcours Alpha, groupes fraternels, After Church conviviaux... où tous les âges se rencontrent.
Entrez et si l'on vous pique ce sera d'amour et de partage.

Quentinuons

Quentinuons

L'association Quentinuons a été créée en février 2015 en souvenir de Quentin Pradines décédé en juin 2014 d'une tumeur desmoplastique à petites cellules rondes. Quentin était atteint d'un cancer appartenant à la famille des sarcomes, ce sont des tumeurs cancéreuses rares, difficiles à diagnostiquer et à traiter.

Pompier volontaire à Millery, Quentin était toujours présent pour aider les autres.
Aujourd'hui, notre but est de continuer de faire vivre cette qualité qu'il possédait pour soutenir les personnes malades et faire avancer la recherche sur les sarcomes.

© Crédits photos : Gilles UGHETTO, Diogo FERNANDES et Florian PACCARD

Pour perpétuer son souvenir et aider notre association qui vient en aide aux malades, nous vous proposons de courir avec la Foulée Vourloise le dimanche 20 mars 2016.

En effet, pour sa 12e édition, la Foulée Vourloise s'associe à l'association Quentinuons en reversant une partie des inscriptions.
Deux parcours sont proposés : 10 et 21 km, sur les routes et chemins de Vourles. Le départ des deux courses se fera à 9h00 à la salle polyvalente de Vourles (suivre les indications fléchées).
Le prix des courses est respectivement de 10 et 12 €.

Pensez à envoyer votre inscription ainsi que le règlement avant le vendredi 18 mars.

Informations : http://www.foulee-vourloise.com et http://www.quentinuons.org

Nous vous attendons nombreux

Pompiers

Retour sur la Sainte Barbe 2015, avec le discours de Georges Rodriguez, chef de centre.

Présentation des nouvelles recrues : Sapeurs Alexandra Leon, et Amandine Granjon :

« ... Aujourd'hui, je repense au chemin parcouru ces 10 dernières années. Je me réjouis de constater que le SDMIS (Service Départemental et Métropolitain Incendie et Secours) renouvelle régulièrement les véhicules du centre. Nous sommes d'autant plus motivés en constatant que le SDMIS et les élus locaux remarquent le dynamisme de notre caserne qui a vu son nombre d'interventions et son effectif doublés depuis 2007.

Ce dynamisme est le fruit de l'investissement d'un Corps reconstitué en 1950 par une équipe de volontaires, la caserne se situait alors place du marché, à la place de la salle Ninon Vallin, et comptait 1 véhicule. En 1982 suite à l'arrivée d'un VTU (Véhicule tous usage) et d'une VLRTT (Voiture 4x4), le centre par manque de place, déménage dans la caserne actuelle.

On retrouve ce dynamisme dans la volonté d'amélioration permanente qu'ont tous les SP du centre recrues récentes comprises. Même si le cadre est très règlementé par des instructions techniques et que nos interventions ne sont pas toujours réjouissantes, il règne toujours une bonne ambiance entre nous.

Chef depuis 5 ans, je suis fortement investi dans cette mission avec mes deux précieux adjoints Olivier Roche et Damien Bruc. Durant ces cinq années, il y a eu cependant des moments difficiles comme lors de la perte de camarades pour qui j'ai souvent une pensée : **Quentin Pradines, Francis Brottet, Philippe Perrin et Lucien Pays.**

Heureusement, il y eu aussi des moments heureux comme les mariages Marilyne et Florian en 2015, les naissances : Noémie et Alicia, en 2014, et prochainement la petite fille de Maryline & Florian...

Caserne de Millery
28 avenue du Sentier 69390 Millery
Courriel : ct.millery@sdis69.fr

Je tiens à remercier Mme le Maire et l'équipe municipale pour la mise à disposition de bâtiments communaux qui nous permet de réaliser des exercices d'entraînement tout au long de l'année.
Merci à Olivier et Damien, mes deux adjoints présents à mes côtés pour le meilleur et pour... que le meilleur !

Merci au président de l'amicale Christian Favier, pour la gestion et l'organisation qui nous permettent de partager des moments conviviaux et intergénérationnels.
Je remercie aussi les chefs de garde pour la gestion hebdomadaire des équipes, car ce n'est pas toujours une sinécure. ... Mes remerciements vont aussi aux familles qui acceptent de libérer un père, une mère, un mari, une femme, un fils, une fille ... bien souvent au mauvais moment ! ... »

Puis Mme le Maire, Mr Fenech, député du Rhône, Mr Pfeffer vice président du conseil d'administration du SDMIS ont pris la parole pour les nombreux auditeurs très attentifs.

La journée s'est poursuivi par un repas préparé par Yves Lou Fanton, (http://www.retourdumarche.fr/)... une surprenante et officielle demande en mariage d'Anthony Puygrenier pour sa compagne Cécile et d'une animation hypnose très appréciée !
Une journée sympathique qui poursuit cette tradition de la « Sainte Barbe », chère à tous les pompiers actifs ou retaités !

© Crédits photos : Agnès BUGNET

Agir ensemble pour Millery

La journée nationale d'action du 19 septembre des maires et des citoyens contre la diminution drastique des dotations de l'Etat 30% d'ici à 2017, a été un véritable succès sur l'ensemble du territoire.

Elle a permis de créer un lien fort avec l'opinion publique pour l'informer des conséquences des baisses des dotations de l'Etat et des choix difficiles que les élus doivent faire en matière budgétaire.

Nous remercions l'ensemble des Millerots qui sont venus spontanément signer « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France » et dialoguer avec l'équipe municipale.

Malgré cette mobilisation sans précédent des élus et des citoyens, le gouvernement est resté sourd aux risques pour l'investissement local et pour les services à la population.

Rappelons que ces services concernent en effet tous les âges, tous les secteurs d'activité et fondent le lien social, le « vivre ensemble » si précieux et si fragile dans notre société : logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets, travaux d'infrastructures, aménagements pour accueillir les entreprises créatrices d'emplois...

Cette chute des dotations de 30% environ prévue d'ici 2017 qui a déjà des conséquences directes sur la croissance et des effets dramatiques sur les entreprises locales, se conjugue avec la multiplication des normes et de nouvelles mesures (rythmes scolaires, accessibilité, amiante...).

Pour Millery, le montant de notre dotation passe de 323 000€ en 2013 à 177 000€ en 2017.

Cet état de fait, nous conduit à prioriser et réserver nos investissements à l'entretien des bâtiments publics, à la continuité des services à la population et aux équipements indispensables au maintien de la vie sociale :

- remplacement de chaudières,
- construction de deux salles supplémentaires à l'école élémentaire en remplacement d'un bungalow et pour l'accueil peri-scolaire,
- étude de centralité sur le cœur du village et de programmation afin d'identifier les besoins prioritaires en équipements publics pour les années à venir.

L'équipe municipale souhaite à chaque Millerote et Millerot une très bonne année 2016 !

Françoise Gauquelin,
Agir Ensemble pour Millery - Texte original.

POUR MILLERY

Chère Millerotes, chers Millerots

Le sentiment d'impuissance qui grandit en nous face aux éléments de destruction qui se multiplient peut se comprendre. Ne lui laissez pas de place dans votre cœur. Les agressions répétées du fondamentalisme islamique tout comme les crispations laïques ne nous ouvrent aucun avenir. Cela nous permet cependant de comprendre que la dimension spirituelle d'une société est primordiale. Les fondamentaux chrétiens de la France sont un appui précieux : responsabilité, liberté, générosité, sens du sacrifice, justice, respect. Nous devons nous appuyer avec humilité sur ces valeurs humaines naturelles et très largement partagées pour entrer dans cette nouvelle année 2016.

Parmi les évènements de cette année 2015, l'abandon du projet de la salle multisport était raisonnable et nous l'avons soutenu. Il a été vécu douloureusement par l'association de gymnastique ce qui est normal. Je regrette que cela ait conduit à dissoudre l'association, disperser des adhérents très engagés et liquider le matériel et les fonds propres qui étaient un bien commun de notre village. Cette association méritait de poursuivre sa mission auprès des Millerots.

Les études sur le centre du village avancent. Je vous invite à y contribuer chaque fois que l'occasion vous en est donnée.

Nous travaillons pour préparer les 20 ans qui viennent et ce qui sera décidé modèlera notre village durablement.

Les premiers travaux démarreront à l'école primaire Mil'fleurs pour remplacer le bungalow et accueillir les enfants des familles nouvellement installées à Millery. Je forme le vœux, qu'en parallèle, l'école de la Tourtière y trouve l'occasion de se développer afin de pérenniser la variété scolaire de Millery.

La commune, par le biais d'un organisme spécialisé, s'est donné le moyen de maitriser le programme de construction sur le terrain de l'usine Tallis rue du 8 mai 1945.

Dans le courant de l'année, une équipe sera choisie pour étudier et construire un ensemble de logements dont une partie en logement social. Le rééquilibrage en logements locatifs sociaux est une obligation. Il faut le mener avec intelligence et le désir de maintenir à Millery un haut niveau de qualité architecturale et urbaine ainsi qu'une haute qualité de vie de village.

Les élus de la liste « POUR MILLERY » vous souhaitent une joyeuse et excellente année 2016 Matthieu Chauvin.

Texte original.

Millery aux rythmes de nos vies

Comme nous l'avions anticipé dans notre programme électoral, l'école maternelle de Sentier est surchargée avec aucune possibilité d'agrandissement.

Un collectif de parents d'élèves a fait circuler une pétition pour la demande d'ouverture d'une 5e classe. Un rendez-vous a eu lieu avec les élus mais aucune solution concrète n'est proposée.

Nous proposions aux Millerots la construction d'une nouvelle école à la place de la maison Mestre qui a été détruite.

Cette proposition avait l'avantage de regrouper les 2 écoles (maternelle et élémentaire) sous un même toit, ce qui aurait permis la mobilité d'une, voire 2 clases supplémentaires qui auraient pu servir « à la demande » soit à la maternelle soit à l'école élémentaire suivant les effectifs fluctuant d'année en année.

Cette structure aurait également abritée le restaurant scolaire actuellement surchargé.

Lors du conseil municipal du 21 mai 2015 (délibération 42/2015 à lire sur le site de la mairie, rubrique Conseil Municipal), Jean-Marc Bugnet, (3e Adjoint chargé des commissions : Équipements publics et projets urbains et Citoyenneté) a annoncé la construction d'une 10e classe à l'école élémentaire Mil'Fleurs pour un cout estimé (par qui ?) à 350 000 €. Cette délibération a été votée par la majorité des élus. J'ai, quand à moi, voté contre cette délibération*.

Lors du Conseil Municipal du 24 septembre 2015, le marché de maitrise a été attribué à la société 2AM architecte MAZET pour un cout de 39480 €, soit déjà une augmentation d'environ 5 000 €. Au conseil municipal du 22 octobre 2015 : levés de géomètre (Cabinet BLIN) pour 2028 €....la liste des frais s'allonge.....

De plus, dans cette somme annoncée, ne sont pas compris ni l'aménagement intérieur (chauffage, eau, électricité, revêtement de sol, peinture), ni les fournitures (bureaux, rangements etc....), ni les dépenses supplémentaires.

En cas d'aménagement de l'école maternelle, il faut savoir que le toit est en « Eternite » donc contient de l'amiante (pas dangereux tant qu'il n'est pas manipulé). Le cout des travaux serait alors pharamineux.

*Petit rappel : la révision du PLU avait entrainée une étude de centralité avec, pour un des objectifs : « évolution, voire relocalisation de plusieurs équipements publics ». Coût 25 000 €

Aujourd'hui, notre maire Madame GAUQUELIN nous dit : « l'école maternelle est une priorité....L'école élémentaire est une école de qualité et est performante » oui, d'accord mais se ne sont que des murs qui vivent grâce au personnel enseignant (NDL). « Elle n'a pas matière à être déplacée.... (FG) ». Pourquoi ?

Monique BRET-VITOZ pour MILLERY AU RYTHME DE NOS VIES

Texte original.

JANVIER

Samedi 9
Voeux du Maire,
salle des fêtes à 11h

Dimanche 10
USMV, Vide grenier Salle Polyvalente
Vourles de 8h à 17h

Lundi 11
Thaléïa, Taï chi chuan
& Qi Gong de 18h30 à 20h

Jeudi 14
Classe en 5, Assemblée Générale
Salle des fêtes à 20h30

Samedi 16
Kami Légendes,
Atelier cuisine antique

Dimanche 17
Municipalité,
Repas des aînés, Salle des fêtes à 12h

Mercredi 20
Municipalité, Réunion publique,
étude centralité Salle Ninon Vallin
à 20h30

Jeudi 21
Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

Vendredi 22
Gym Volontaire, Assemblée Générale
Salle Ninon Vallin

Samedi 23
Classes en 6, loto des classes
Salle Polyvalente à 20h

Dimanche 24
École Saint-Vincent, messe St Vincent
Église

Mercredi 27
Bibliothèque, animation
pour les petits, Bibliohèque à 16h15

Samedi 30 & dimanche 31
Youri, Foire aux livres, Salle des fêtes

FÉVRIER

Samedi 6
Municipalité, Inauguration Parvis
de l'église, Parvis à 10h30

USMV, Matinée tripes,
Salle des fêtes 9h à 13h

Dimanche 14 ou 21
Club bouliste, Saucissons pommes vapeur
Club bouliste

15 au 19 février

MEJC, Camp d'hiver Autrans

Jeudi 18
Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

MARS

Jeudi 3
Municipalité, Repas bleu,
Salle des fêtes à 12h

Samedi 6

Tennis de table, Compétiton
Salle Polyvalente

Samedi 12
Patrimoine & Traditions, Assemblée
Générale à la Salle Ninon Vallin

MEJC, Carnaval

Dimanche 13
USMV, Cochonailles Stade de Millery

Vendredi 18
Ô cœur du patch, Journée de l'amitié
salle des fêtes 10h30 à 16h30

Samedi 19
- École Saint Vincent, Portes ouvertes
École Saint Vincent 9h30 à 12h
- Um mundo de jogo, Dojo,
Danses brésiliennes
- Cessez-le-feu en Algérie

Dimanche 20 Quentinuons,
Foulée vourloise

Mardi 22
ABCIS, sorée entrepreneurs
Salle des fêtes

Attention : Vendredi 4
Thaléïa, Théâtre « Panique au Plazza »
Salle des fêtes

Jeudi 24
Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil 20h30

Samedi 26
Classes en 6,
Bal des classes Salle Polyvalente

5 au 20 mars

École, périsco biblio MEJC Printemps
des poêtes

AVRIL

Vendredi 1

MEJC Assemblée Générale

Dimanche 3
École de musique, Audition
Salle des fêtes

Mardi 5
Passage à la TNT

Vendredi 8
- École Vivante, Goûter Carnaval
- École, périsco biblio MEJC
Journée de la poésie

Samedi 9

Kami légendes Soirée à thèmes,
salle des fêtes

Dimanche 10

École, Saint Vincent
Vide grenier École Saint Vincent

Mercredi 27

Municipalité, Repas bleu
Salle des fêtes à 12h

Jeudi 28

Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

MAI

Dimanche 8
Fête de la Victoire 1945

Jeudi 19
Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

Samedi 21
Office de Tourisme/Bibliothèque,
Balade contée à 10h30

Samedi 28
Office de Tourisme,
Balade sentiers viticoles à 14h

JUIN

Vendredi 3 & 24
Office de Tourisme, Atelier émaillage
à 9h30

Vendredi 3
École de musique, Concert de fin d'année
Parc Bourchanin

Dimanche 5
Classe en 6, Défilé et repas salle des fêtes

Jeudi 16
Municipalité, Repas bleu
Salle des fêtes à 12h

Samedi 18
- USMV, Tournoi « EPI » et « Au pré
de Justin » Stade de Millery 9h à 18h
- Tennis de table Compétiton,
Salle Polyvalente

Dimanche 19
- Tennis de table, Compétiton
Salle Polyvalente
- MEJC, Fête MEJC
Parc Bourchanin
- USMV, Fête du foot Stade de Millery
de 9h à 18h

Jeudi 23
Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

Samedi 25
- École Saint Vincent,
Kermesse École Saint Vincent
- Office de Tourisme,
Balade sentiers viticoles à 14h

JUILLET

Lundi 4 au 8
TTCM, Stage d'été

Lundi 11 au 15
Chiloé*, Stage théâtre & arts plastiques

Jeudi 14
- Municipalité, Festivités du 14 juillet
- Club Bouliste, Concours
entre Sociétiares et amis

Vendredi 15 au 17 Chiloé*
Festival A l'Ombre du Cuvier

Lundi 18 au 22

MEJC, Camp d'été Autrans

Jeudi 21
Municipalité, Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

AOUT

Samedi 27
Office de Tourisme, Balade sentiers
viticoles à 9h30

SEPTEMBRE

Forum : date à venir

NOVEMBRE

Vendredi 11
Armistice 14/18, cérémonie, 11h,
au cimétière

Dimanche 20
MEJC, Bourse aux jouets
Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Jeudi 8
Municipalité, Fête du 8 décembre

Jeudi 15
École Vivante, Vente de sapins

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

Détails et mises à jour de l'agenda sur www.mairie-millery.fr

http://www.mairie-millery.fr/Defile-des-Classes-en-5-341.html

© Crédits photos : Christelle BOURRAIN